

## À l'assaut de l'estuaire en kayak de mer



G. LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Marc Fafard fait partie de la centaine de kayakistes qui participeront samedi à la première Grande traversée internationale du Saint-Laurent en kayak de mer, d'une distance de 60 kilomètres (36 milles nautiques), entre Forestville et Sainte-Luce. Marc ne craint nullement les défis. Même qu'il les recherche. L'année dernière, il s'est joint à une expédition au Groenland avant de participer à une autre aventure au pôle Sud. Plus récemment, il a fait partie de la première équipe canadienne qui a réussi à rejoindre le pôle Nord magnétique. Page A 3.

## DÉLUGE DE JUILLET

# Les dons franchissent le cap des 15 millions \$

LISE LACHANCE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'aide aux sinistrés du déluge des 19 et 20 juillet a franchi hier le cap des 15 millions \$, pulvérisant tous les records et faisant voler en éclats les rêves les plus fous des organisateurs de l'opération «Le don de la solidarité».

«La générosité est telle que je n'ose plus faire de prédictions d'ici à la fin de la campagne, le 30 août», a déclaré au SOLEIL le directeur général de la Division du Québec de la Croix-Rouge canadienne, Réjean Séguin. Hier, par exemple, l'archevêché de Toronto a fait parvenir à l'organisme un chèque de 100 000 \$. La veille, un réseau radiophonique FM lui remettait 95 000 \$. Une contribution plus que substantielle devrait lui parvenir sous peu puisque l'archevêché de Montréal a organisé une collecte

Difficile de prédire le bilan à la fin de la campagne

dans les 275 paroisses de son territoire, en fin de semaine dernière. Le mégaspectacle qui sera présenté au Centre Molson, le 25 août, au profit des victimes des inondations, promet d'ores et déjà des «méga-retombées». La brasserie annonce qu'elle doublera la vente des billets. Ce geste est lourd de sens puisqu'on s'attend à ce que près de 14 000 sièges trouvent preneurs aux environs de 20 \$ chacun, pour un total flirtant avec les 275 000 \$. Or, à cette somme coquette s'ajouteront non pas

tous les bénéficiaires mais tous les revenus des concessionnaires du nouveau centre sportif.

Même si le raz-de-marée des dons individuels s'est quelque peu transformé en rессac, cinq téléphonistes (sur les 20 qui s'y trouvaient au point de départ) continuent de répondre à temps plein aux appels. Certains veulent communiquer leur numéro de carte de crédit, d'autres désirent obtenir l'adresse de la Croix-Rouge ou tout autre renseignement leur permettant d'apporter leur contribution.

M. Séguin a déclaré au SOLEIL que le comité central du fonds d'aide tiendra une rencontre, le 21 août, afin d'évaluer de façon plus précise les besoins des sinistrés et de déterminer les modalités de la phase 3 du programme d'aide. Cette étape, qui sera dévoilée le 23, devrait viser particulièrement les sinistrés lourds, soit ceux

Voir DONS en A2 >

# Les trains ne tiennent plus sur leurs rails

## Une hausse de 50% des déraillements au Canada durant les sept premiers mois de 1996

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le nombre de déraillements de trains en voie principale a augmenté de 50% au Canada au cours des sept premiers mois de l'année par rapport à la même période l'année dernière. De 97 qu'ils étaient en 1995, ils sont passés à 146. Pour les mois de juillet seulement, ils ont plus que doublé, passant de 9 à 20.

Au Québec, le nombre de déraillements enregistrés de janvier à juillet est passé de 19 à 22. Les accidents mettant en cause des marchandises dangereuses sont quant à eux passés de 4 à 9.

Ces statistiques encore toutes chaudes du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) tirent la sonnette d'alarme. Déjà, l'organisme de surveillance a entrepris des discussions avec les représentants de Transport Canada et d'une bonne partie des transporteurs.

«C'est vrai que c'est épeurant, et c'est pour ça qu'on a aussitôt entrepris de cerner les facteurs pouvant expliquer cette situation», commente Ghyslain Charron, porte-parole du BST.

S'il lui apparaît excessif de parler de débandade du chemin de fer canadien, M. Charron admet tout de même qu'il y a urgence en la demeure.

Pour l'heure, l'organisme est incapable de pointer une cause précise ou une série de facteurs communs pouvant expliquer cette hausse faramineuse. Toutefois, trois éléments se dé-



Déjà, depuis cinq ans, le nombre de déraillements était en hausse constante, rapportait LE SOLEIL en février. Mais l'évolution draconienne des derniers mois marque un tournant.

Voir TRAINS en A2 >

# Pas de duchesses, ni de reine au Carnaval de Québec en 1997

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Carnaval de Québec de 1997 sera en deuil: il n'aura plus de duchés ni de duchesses, ni de reine.

Le président du Carnaval et le président de son conseil d'administration, MM. Sylvio Rancourt et Jean Frenette, ont «caché» la nouvelle il y a un mois.

En effet LE SOLEIL était au courant de la décision du Carnaval et a posé la question aux deux présidents le 11 juillet. Ils ont alors affirmé haut et fort qu'il n'était pas question d'abolir les duchés et partant les duchesses, ni le bal de la reine. M. Frenette ajoutait même: «Le Carnaval

On veut conserver la manne des commandites

c'est pour tout le monde, même pour ceux qui peuvent participer à un bal à 200 \$!» Aujourd'hui ils diront probablement que la décision n'était pas prise de façon définitive. Mais alors pourquoi avoir affirmé si fort qu'il n'y aurait pas de changement de ce côté?

Ce matin ils annonceront que des modifications majeures s'imposaient si on voulait conserver la manne des commanditaires. Ils diront s'être fiés

sur les réponses de la population qui a été consultée après le dernier carnaval. Les priorités des gens sont le Bonhomme, les défilés, le palais de glace. Les duchesses viennent en 10ème place dans la préoccupation des gens, semble-t-il. Par contre ça ne semblait pas être le cas à entendre les commentaires des gens de la rue hier lorsque interrogés par les médias.

L'absence de la monarchie devrait naturellement signifier l'abandon de la coutume de la vente de la bougie. Mais peut-être trouvera-t-on une autre raison pour maintenir ce moyen efficace d'aller chercher de l'argent.

Le 11 juillet M. Rancourt disait que le Carnaval mettrait l'accent sur les ac-

Voir REINE en A2 >

## LA MÉTÉO



Maximum 25, Minimum 14

Ensoleillé et chaud. Demain, nuageux avec quelques averses. Détails page C 2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 226  
FLORIDE, 1.60 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

COUPONS HYDRO-QUÉBEC 8.10%  
1 1/2 ans  
MIDLAND WALWYN  
652-8011 • Le plus des valeurs • 1-800-463-8317  
BLIE CRIP inc.  
Taux sujet à changement sans préavis 296175



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER  
Pascale Tardif aura été la dernière reine du Carnaval.

**TABLE DES MATIÈRES**

**CAHIER A**  
 La Capitale ..... 3 à 5  
 Le Québec et le Canada ..... 6 à 10  
 Le Monde ..... 11

**CAHIER B**  
 Questions d'argent ..... 1 à 8  
 Bourses ..... 5 et 6  
 Opinions ..... 7

**CAHIER C**  
 Le Monde Magazine ..... 1 et 2  
 Arts et spectacles ..... 3 à 12  
 Votre agenda ..... 4  
 Ce soir à la télé ..... 2  
 Annonces classées ..... 7 à 10  
 Décès ..... 10 et 11

**CAHIER D SPORTS**  
 Maurice Dumas ..... 1  
 André-A. Bellemare ..... 5  
 Statistiques ..... 2 et 4  
 Jeux et B.D. .... 7

**SERVICES**  
 Abonnements ..... 686-3344  
 Annonces classées ..... 686-3311  
 Carrières et Professions ..... 686-3270  
 Promotion ..... 686-3342  
 Publicité Détaillants ..... 686-3435  
 Publicité générale ..... 686-3270  
 Rédaction ..... 686-3394  
 Renseignements ..... 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

**NUMÉROS CHANCEUX**

**6/49**  
 tirage du 14-08-96  
 2-8-12-24-34-39  
 (complémentaire)  
 4  
**EXTRA**  
 205830

**LA QUOTIDIENNE**  
 tirage du 14-08-96  
 2-8-6  
 5-5-5-9

**BANCO**  
 tirage du 14-08-96  
 1-9-15-16-17-18  
 31-33-35-39-  
 43-47-48-49  
 50-54-58-59-63-70

**RÉFLEXION**

*Le temps renforce l'amitié et affaiblit l'amour.*  
 (Jean de la Bruyère)

# REINE Quartier

Suite de la Une

tivités extérieures, qui attirent plus les familles. Il ajoutait que la population souhaite que l'on crée une ambiance dans les duchés, de l'animation.

Les duchés disparaissent parce qu'ils ne correspondent pas à grand-chose. Les gens ignorent la plupart du temps dans quel duché ils sont. Pour favoriser un sentiment d'appartenance, les activités se feront par quartier et municipalité.

Il faut s'attendre aussi à ce que les autorités du Carnaval fassent tout pour soutenir l'intérêt durant toute la période de festivités. Les carnivals passés connaissaient des sommets avec le couronnement de la reine et les défilés avec un creux entre ces événements. On voudra que la population soit tenue en haleine tout le temps.

C'est tout un pan de féerie qui disparaît avec le côté monarchique du Carnaval. Les autorités croient qu'il y a un moyen de créer de la féerie avec autre chose. C'est vrai que tous les carnivals n'ont pas de duchesses et de reine. Bien sûr au Carnaval aujourd'hui on rappellera les critiques souvent exprimées que les duchesses c'était la perpétuation du « Sois belle et... fais des bebes... » On dira que depuis une décennie on tente de redéfinir le rôle des duchesses et qu'on n'y parvient pas.

Ça ne fait pas l'affaire de plusieurs bénévoles cette décision. Puis qu'arrivera-t-il de toutes ces chansons du Carnaval qui font presque toutes référence à la reine ou aux duchesses ?

La décision n'a pas été prise pour des considérations économiques. C'est qu'après avoir prouvé l'an dernier qu'elles pouvaient bien administrer en ne faisant pas de déficit, les autorités du Carnaval doivent prouver aux commanditaires qu'elles sont capables de faire effectuer un virage salutaire à l'événement.

Le 43ème Carnaval de Québec sera grandement différent des autres. D'autres changements seront annoncés aujourd'hui. Même les chars du défilé seront probablement modifiés.

Pascale Tardif aura été la dernière reine du Carnaval.

## LES RETOURNES

# TRAINS

## Un tournant

Suite de la Une

gagent plus fréquemment: la défectuosité des équipements, les facteurs environnementaux (chaud, froid, mouvement de terrains...) et l'état du rail lui-même.

Déjà, depuis cinq ans, le nombre de déraillements était en hausse constante, rapportait LE SOLEIL en février. Mais l'évolution draconienne des derniers mois marque un tournant.

« À partir de maintenant, nous suivrons l'évolution d'une série de facteurs de très près ». L'entretien, les inspections, les horaires de travail et de repos, sont des éléments parmi d'autres qui seront examinés.

**EFFARANT**

Le porte-parole note par ailleurs qu'aucune preuve de cause à effet n'existe pour le moment entre les fermetures d'atelier d'entretien de certains transporteurs et la hausse des accidents.

Ces statistiques confortent les thèses que défendent les syndicats depuis quelques années. Le porte-parole des Travailleurs unis des transports, Jean-François Garceau, juge l'actuelle situation effarante. Pour lui, il ne fait aucun doute qu'elle est la conséquence des nombreuses coupes et mises à pied enregistrées dans le monde des chemins de fer depuis plusieurs années.

L'inspection systématique des voies, notamment, ne se fait plus, affirme M. Garceau. Quant au personnel à bord des trains, non seulement a-t-il diminué de façon importante, mais les tâches se sont accrues considérablement.

Au Canadien National, qui est de loin le plus gros transporteur au pays, le porte-parole Louise Filion préfère ne pas commenter ces chiffres, qui sont ceux de l'ensemble des transporteurs au pays, soit une bonne trentaine, en incluant les petites compagnies régionales.

Il n'a pas été possible d'obtenir la liste des accidents par transporteur.

**DONS**

## Phase deux

Suite de la Une

dont la maison a disparu ou dont les pertes sont considérables. Jusqu'à maintenant, plus de 4,5 millions \$ ont été mis à la disposition des sinistrés.

Tandis que la phase 1 entendait répondre aux besoins vitaux comme l'alimentation, les vêtements et l'hébergement, la phase 2 — qui s'est enclenchée le 8 août — s'attache davantage à l'achat de petits appareils élec-

triques et d'articles de quincaillerie, ainsi qu'à tout ce qui concerne le retour à l'école. Figurent aussi dans cette étape l'aide psycho-sociale et les soins en physiothérapie. Sans compter, encore une fois, la nourriture.

Par ailleurs, la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'apprete à annoncer le lancement d'un important programme de financement pour soutenir la reconstruction et la rénovation des maisons dévastées par les pluies dilu-

## Ligne ouverte



**Encore 40 appels à retourner.** Un total de 140 lecteurs ont répondu à l'invitation du rédacteur en chef du SOLEIL, Gilbert Lavoie (à gauche), et du directeur de l'information, André Forgues, qui tenaient hier une ligne ouverte sur le journal. À 22 h hier, nos collègues ont plié bagage quelque peu fourbus... après avoir répondu à une centaine d'appels. Ils retourneront les derniers appels aujourd'hui. Un compte rendu des principaux commentaires sera publié dans LE SOLEIL de samedi. Les suggestions des lecteurs seront discutées dès lundi à l'occasion d'une réunion de la direction de l'information.

**C'ÉTAIT HIER**

- 1990 — Dans un effort désespéré pour sortir de son isolement, le président irakien tend la main à l'Iran, son ennemi mortel d'hier, en acceptant toutes les conditions de paix posées par Téhéran.
- 1989 — Frederick de Klerk devient président de l'Afrique du Sud.
- 1988 — Panama : manifestation contre le général Noriega au cours des obsèques de l'ancien président Arnulfo Arias.
- 1987 — Le premier ministre néo-zélandais David Lange obtient un deuxième mandat.
- 1984 — On annonce que 30 pirates ont été tués par des pirates, entre la Malaisie et les Philippines.

# FUTURE SHOP

## SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

### LE STOCK QU'IL FAUT POUR L'ÉCOLE

**CITIZEN Technics. g**

**Téléviseur couleur 19"**

- Affichage du menu;
- télécommande multifonctions;
- syntonisateur 181 canaux;
- fonction sous-titres.

**249<sup>99</sup>**

**JVC**

**Récepteur et 6 haut-parleurs**

- Puissance de 160 watts; sortie pour graves détachable; sortie RCA;
- télécommande; valeur et son fantastiques.

**599<sup>99</sup>**

**EXCELLENT POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE**

**MAGNAVOX**

**Téléviseur 52"**

- Image sur image à 2 syntonisateurs;
- réglage du volume avec «Smart-Sound»;
- amplificateur stéréo avec son surround;
- modèle très avancé.

**2499<sup>99</sup>**

**MITSUBISHI**

**Téléviseur stéréo 27"**

- Haute résolution;
- télécommande multi-marques;
- fonction bloque-canaux;
- entrées audio/vidéo.

**599<sup>99</sup>**

**SHARP**

**Magnétoscope Hi-fi à 4 têtes**

- Chargement central; affichage de programmation;
- compteur en temps réel.

**329<sup>99</sup>**

**Magnétoscope avec télécommande**

- Affichage du menu;
- syntonisateur 181 canaux;
- enregistrement 8 émissions/1 an.

**189<sup>99</sup>**

**Panasonic**

**Caméscope VHS-C**

- Zoom 14X
- Exposition automatique programmée

**749<sup>99</sup>**

**AST COMPUTER**

**La solution abordable pour le bureau**

**IMPRIMANTE COULEUR À JET D'ENCRE 210EX DE CANON INCLUSE**

**PROCESSEUR 133 MHz**

**RAM 8Mo**

**DISQUE DUR 1,2 Gigaoctet**

**64 Vitesse**

**28,8 Modem**

**TELE. MODEM**

**3Mo**

**EXTENSION GRATUITE À 24 MO DE RAM**

**2799<sup>99</sup>**

**ACER**

**Ordinateur élégant de grande puissance**

**IMPRIMANTE CANON BJC-210 INCLUSE**

**PROCESSEUR 6X86**

**RAM 8Mo**

**DISQUE DUR 1,2 Gigaoctet**

**64 Vitesse**

**28,8 Modem**

**TELE. MODEM**

**3Mo**

**2229<sup>99</sup>**

**HEWLETT PACKARD**

**Imprimante couleur Deskjet 660c**

- 600x600 PPP en noir;
- 4 pages/minute en noir;
- 600x300 PPP en couleur;
- garantie de 3 ans.

**399<sup>99</sup>**

**Tablette de jeux pour PC**

- Configurations multiples des boutons incluant un tir en un seul coup et une vitesse turbo.

**24<sup>99</sup>**

**Canon**

**LE TOUT DANS UN**

**Télé./modem interne 28,8**

- Télé. avec papier uni et 47 pages en mémoire.

**799<sup>99</sup>**

**Mini-chaîne de 60 watts à 3 CDS**

- Système «extra-bass»; égalisateur numérique;
- sortie pour haut-parleur des graves.

**499<sup>99</sup>**

**Réfrigérateur sans givre 21 pl. cu.**

- 2 clayettes réglables pour plus de facilité de rangement;
- très grand bac à légumes;
- contre-porte avec 2 tablettes;
- congélateur spacieux et plus encore.

**869<sup>99</sup>**

**HEURES D'OUVERTURE:**  
 LUNDI AU MERCREDI 10H à 18H  
 JEUDI ET VENDREDI 10H à 21H  
 SAMEDI 9H à 17H  
 DIMANCHE 11H à 17H

**PLACE LAURIER**  
 2700, BOUL. LAURIER  
 650-1999  
 SAINTE-FOY

**NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE**

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

SAINT-VALLIER

# Le maire destitué

## Candide Corriveau était en conflit d'intérêts

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

■ SAINT-VALLIER — Pris à baratter ensemble affaires de fromage et gestion municipale, le maire de Saint-Vallier de Bellechasse, Candide Corriveau, vient d'être destitué de sa fonction par la cour supérieure et interdit de siéger pour cinq ans.

Siégeant à Montmagny, le juge de la cour supérieure Gérald Boisvert a effectivement désigné la sortie au maire Corriveau ne serait-ce qu'il « a transgressé la loi à répétition pour réaliser son projet ». En l'occurrence la Fromagerie Bellechasse, à Saint-Vallier.

Le jugement du tribunal donne de fait raison à cinq citoyens de Saint-Vallier qui avaient intenté des poursuites contre le maire sous l'angle des conflits d'intérêts.

« Il était assis sur deux chaises », expliquera au SOLEIL l'un de ces citoyens, André Rochefort.

Dans son jugement de 15 pages, le magistrat voit la même chose puisqu'il constate que M. Corriveau était depuis le début tout à fait engagé dans le projet de fromagerie et que, tout élu qu'il fut, il a pistonné auprès de la Commission de protection du territoire agricole une démarche de dézonage pour implanter la fromagerie en question, qu'il présidait les réunions du conseil municipal ont été adoptées diverses résolutions déroulant le tapis rouge au projet, qu'il a allègrement participé sauf une fois aux réunions du comité plénier municipal où il était question de favoriser le projet, etc.

« La cour doit en venir à la conclusion que le défendeur fut la cheville ouvrière du projet de construction d'une fromagerie à Saint-Vallier, qu'il y avait et y a toujours un intérêt pécuniaire et que sauf lors de la séance publique du conseil municipal du 5 avril 1994, il n'a pas respecté les dispositions de l'article 361 L.E.R., ni en aucun cas lors des séances du comité plénier du conseil municipal », ajoute le juge.

Le tribunal a aussi constaté que l'ex-maire s'était gardé de divulguer toutes ses propriétés immobilières comme la loi l'exige.

De l'avis de Denise Olivier, qui avait intenté la poursuite avec quatre autres citoyens, la cour supérieure a

donné raison aux demandeurs sur tous les points qu'ils ont déposés devant elle et qu'il y a lieu d'en être satisfait.

Mais là où c'est moins satisfaisant, c'est que les cinq citoyens ont une facture de 8000 \$ ou 9000 \$ à éponger. Ceci, affirme M<sup>me</sup> Olivier, pendant que le conseil s'est engagé par résolution à rembourser ses frais juridiques au maire Corriveau et il n'est pas exclu qu'il y ait appel.

« Nous avons démontré que nous avions raison. Mais il est déplorable que nous ayons dû mener une telle lutte pour faire respecter des lois du Québec. Il est aberrant d'avoir dû mettre la main dans notre poche pour jouer à la police des Affaires municipales », a dit un autre des demandeurs, Denis Bougie.

En face, le maire destitué a d'emblée indiqué au SOLEIL que le jugement était à son avis « sévère » et découlait d'une perception technique en ce qui concerne l'obligation à un élu de divulguer ses propriétés.

« Pour le projet de fromagerie, je n'ai pas vu de conflit d'intérêts. Au départ, le projet impliquait plusieurs municipalités et il aurait bien pu aller à Saint-Michel ou à Beaumont. Finalement, je perds mon poste de maire parce que j'ai fait des efforts pour amener l'entreprise à Saint-Vallier. Même si je n'avais pas été autour de la table, ça n'aurait rien changé au projet », a dit M. Corriveau.

Pour lui, il est clair que « les balises du MAM sont serrées » et qu'il y a lieu de se demander s'il ne faut pas être rentier pour être maire.

« Ils ont réussi à me déloger. Mais la fromagerie est là. Il y a dix personnes qui y travaillent. C'est un actif industriel et touristique important pour la région », a-t-il conclu en notant qu'une analyse du jugement devra être faite avant de penser à un éventuel appel.



Marc Fafard est particulièrement fier de son kayak de mer, construit dans le respect des traditions.

## 25 000 coups de pagaie! La grande traversée du St-Laurent en kayak

JACQUES DRAPEAU  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le moins que l'on puisse dire, c'est que Marc Fafard compte mettre toutes les chances de son côté pour remporter la première Grande traversée internationale du Saint-Laurent en kayak de mer, d'une distance de 60 kilomètres (36 milles nautiques), entre Forestville et Sainte-Luce, samedi.

Après avoir mis la main sur un *Baidarka* de 18 pieds, véritable Formule 1 du kayak de mer, et multiplié les séances d'entraînement en fonction de l'épreuve, ce bloc de muscles et d'orgueil a trouvé un moyen peu banal de soulager ses besoins naturels durant la traversée. À 6h, quand les kayaks se lanceront à l'assaut du fleuve depuis la rive de Forestville, Fafard portera un cathéter.

« Payer pendant une dizaine heures sur une aussi longue distance, assis dans mon urine, ne me souriait pas du tout, racontait, hier, ce robuste compétiteur de 29 ans, originaire de Shippigan au Nouveau-Brunswick. »

### UN HOMME DE DÉFIS

Marc Fafard ne craint nullement les défis. Même qu'il les recherche.

L'année dernière, il s'est joint à une expédition au Groenland avant de participer à une autre aventure au pôle Sud. Plus récemment, il a fait partie de la première équipe canadienne qui a réussi à rejoindre le pôle Nord magnétique.

« Mais cette fois, c'est différent, souligne Fafard. Je laisse mes skis pour emprunter le kayak de mer, avec lequel je suis quand même familier. » En effet, l'homme navigue sur le fleuve

depuis de nombreuses années. Il a sillonné les eaux du Saguenay, de l'archipel de Mingan, et de la Côte-Nord.

Marc Fafard, qui bénéficie de l'appui financier de plusieurs commanditaires dont le manufacturier de vêtements de sport *Hors la loi* de Boischatel, est particulièrement fier de son kayak de mer, construit dans le respect des traditions par un artisan du Nouveau-Brunswick, selon une technique vieille de 2000 ans.

Fabriquée en aluminium et composite, cette embarcation profilée de 25 livres environ est capable de remarquables performances. Elle peut même atteindre une vitesse de pointe de 10 km/h. « Mais les risques de chavirer demeurent, admet volontiers le compétiteur. Et quand le bateau se renverse, c'est la fin de l'épreuve parce qu'il est très difficile de remonter à bord. Bien que nous portions des vêtements isolants, il faut vite être secouru afin d'éviter les engelures. »

Marc Fafard estime qu'une telle traversée exigera plus de 25 000 coups de pagaie. « Psychologiquement, ça ne m'effraie pas du tout. Si ton esprit

croit et ton intelligence le conçoit, ton corps le réalisera », philosophe-t-il.

Le kayakiste ne se formalise pas davantage avec les dangers qui guettent les participants d'une telle aventure. « La peur, dit-il, l'impose un stress néfaste dans ce genre d'épreuve. Je préfère visualiser la fin de la course plutôt que de m'arrêter sur les aspects négatifs. »

### VIVE OPPOSITION

Marc Fafard aura de l'opposition, samedi, au départ de la course à Forestville.

Le comité organisateur attend la participation d'une centaine de kayakistes dans les trois catégories au programme. Chez les experts, Fafard devra vraisemblablement composer avec Joe Glickman, un Américain qui s'est qualifié à trois reprises au *Clear Water Challenge* de Finlande en plus de participer à la course Chicago-New York, considérée comme la plus longue et la plus éprouvante au monde.

Kayaclub Sainte-Luce et Kayaclub Haute-Côte-Nord organisent conjointement cette compétition internationale. En plus de distribuer 15 000 \$ en bourses, ils se sont engagés à remettre à Centraide 70 % des profits générés par l'événement.

De nombreuses activités populaires entoureront la présentation de l'événement, sur les deux rives du fleuve. En cas de mauvais temps, l'épreuve sera reportée au lendemain.

### Les organisateurs attendent une centaine de kayakistes

## Enfin reparti à fière allure vers Terre-Neuve!

Ça y est! On est enfin reparti à fière allure vers Terre-Neuve avec l'intention ferme de gagner les précieuses heures perdues pour s'être encaimé pendant plus d'une quinzaine d'heures avant d'arriver à Percé.

Georges Leblanc avait le moral dans les talons hier matin. « On n'est pas là pour faire une croisière, on est ici pour faire une course », a rappelé le capitaine à ses équipiers, alors que l'on rajustait les voiles après avoir franchi la bouée de Percé à 10h57.

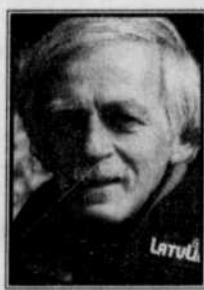
Le plombier de Lévis, seul skipper d'une équipe formée d'amateurs, veut bien faire comprendre à son monde qu'on doit agir comme des pros. « On s'est fait avoir dans le fleuve par un

manque de vent. Mais ici, sur la mer, c'est pas ce qui manque aujourd'hui. »

En tout cas, ça swingue. Le voilier fend les eaux et garde un bon gîte. J'ai une patte sur un mur, l'autre de l'autre côté d'un passage et l'ordinateur est bien coincé devant moi.

Le fait que deux bateaux, Merit Cup et Wolfie's Toy, aient traversé cette même bouée dans un délai de 12 heures avant nous a regaillardé tout le monde. « On va aller les chercher », se promet Leblanc.

Car il n'a pas encore digéré son encaimement. C'est quoi ça? S'encaimement, c'est tourner en rond sur



Claude Vaillancourt

LA TRANSAT  
À BORD DU  
THRILLER  
GROUPE  
VOYAGES QUÉBEC

arrivé à Saint-Pierre-et-Miquelon, je vous le jure.

une mer calme à la recherche d'un vent assez fort pour nous arracher des courants et nous conduire à destination.

Mardi, on s'était joliment encaimé. Moi, ça m'avait dévaminé. Pendant plus de huit heures, entre Mont-Louis et Grande-Vallée, tout juste à l'entrée du détroit d'Hondogo. C'est ce détroit qui sépare Anticosti des côtes gaspésiennes. Wolfie's Toy a fait de même. On l'avait encaimé à la bouée de Matane, mais il nous a eu à celle de Percé. Il n'est pas encore

En passant, jamais l'expression « il est minuit moins cinq » ne m'a paru aussi vraie que lorsque nous nous sommes présentés à la marque de Matane. Le capitaine avait prédit que nous serions à Matane avant mardi matin et nous nous sommes présentés lundi à 23 h 57.

### Fujicolor ouvre la marche

Tous les voiliers de la Transat Québec/Saint-Malo avaient franchi la bouée de Percé, hier, quand le monocoque *Thriller* l'a finalement contournée à 10h57.

C'est le trimaran *Fujicolor*, skipper par le Breton Loïck Peyron, qui ouvre la marche dans le peloton de tête. Déjà au large de Terre-Neuve avec une centaine de kilomètres d'avance sur

Je ne vous laisse pas sans vous mentionner la véracité des histoires sur les débris des inondations au Saguenay. Nous en avons vus et frappés plusieurs. C'est vraiment sidérant de penser à la force de l'eau. Nous y sommes sur l'eau. Nous serons prudents, mais nous voulons aussi reprendre notre place.

Région Haute-Normandie et Banque Populaire, Peyron file tout droit vers l'Atlantique nord. La prochaine étape est le rocher du Fastnet, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre.

Hier après-midi, *Primagaz* a dû s'arrêter à Saint-Pierre-et-Miquelon pour réparer des bris mineurs et se ravitailler en eau douce, son désalanisateur ayant fait défaut.

**CONCOURS**

## Trouvez Frankie ou un de ses amis

INTERDIT AUX PLUS DE 16 ANS



Pock

**Pour participer, découpez le coupon publié dans Le Soleil de mercredi, jeudi et vendredi. Remplissez-le en indiquant le nom du personnage de la photo ci-jointe.**

**Postez-le à:**  
Trouvez Frankie, C.P. 9640, Ste-Foy G1V 4C2

**ou déposez-le:**  
au kiosque d'information de Place Fleur de Lys ou à Radio-Canada, 2505 boul. Laurier, Ste-Foy en semaine entre 9h et 17h

**La bande à Frankie**  
dès septembre, du lundi au jeudi 16h à la télévision de Radio-Canada

**À GAGNER**  
20 certificats cadeaux  
D'UNE VALEUR DE 50 \$ CHEZ ASDITON

QUEL EST LE NOM DU PERSONNAGE SUR LA PHOTO CI-JOINTE?  
RÉPONSE: \_\_\_\_\_

NOM: \_\_\_\_\_


ADRESSE: \_\_\_\_\_

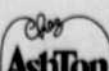
VILLE: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

AGE: \_\_\_\_\_

Ce concours s'adresse aux 16 ans et moins





## QUÉBEC

## Querelle de colocs

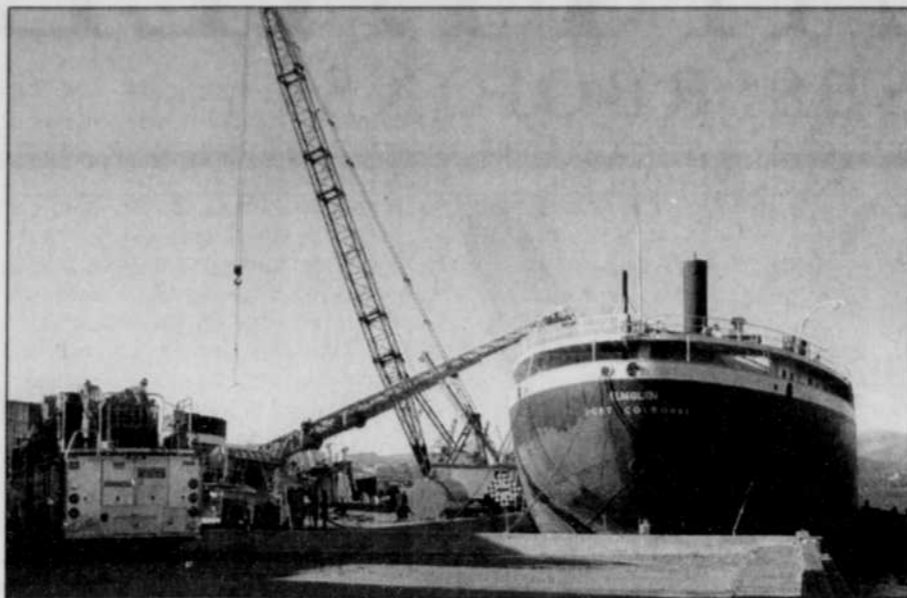
Une querelle entre deux colocataires s'est sérieusement envenimée, hier soir, causant d'importantes blessures à un homme de 46 ans. Les policiers de Québec ont reçu, vers 18h50, un appel disant qu'un homme venait d'être poignardé au 801, Saint-Vallier ouest. Arrivés sur les lieux, ils ont constaté qu'un des deux occupants du logement avait le visage tuméfié et ensanglanté, en plus d'avoir une blessure au centre du thorax. Cette blessure aurait été infligée à l'aide d'un tournevis, qui a été retrouvé sur les lieux. Le quadragénaire a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où l'on ne craignait pas pour sa vie. Quant au colocataire, un homme de 35 ans, il a été interrogé par les policiers, qui ne pouvaient préciser hier soir si des accusations seront portées contre lui. C.B.

## QUÉBEC

## Congrès de savants du monde

Plus de 1200 spécialistes du développement humain participent cette semaine, à Québec, à l'un des plus savants congrès à y avoir eu lieu au cours des dernières années. Il s'agit de la 14e Biennale de l'International Society for the Study of Behavioural Development (ISSBD), qui a une appellation unique anglophone mais laquelle pourrait se traduire par la Société internationale sur l'étude du développement comportemental. Durant quatre jours depuis mardi, d'éminents chercheurs et professeurs des quatre coins de la planète prononceront près de 1500 conférences sur le comportement de l'homo sapiens à travers le temps et l'espace. L'hôtel Hilton est le centre névralgique du congrès. Quelques illustrations des sujets à l'ordre du jour: Individualisme et collectivisme en tant que développement et ethno-théorie; approches interculturelles; Compréhension sociale des enfants; Sexe, culture et genre: construction de la sexualité des adolescents; Concepts génétiques du comportement; Nature, éducation et développement comportemental. Les auditoires sont principalement composés de psychologues, d'éducateurs, de pédiatres et de professeurs. A.B.

## QUÉBEC



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

## Incendie dans une barge de 200 pieds

Les pompiers de Québec et du Port ont travaillé pendant de nombreuses heures, hier, pour lutter contre un incendie qui s'est déclaré dans une barge d'une longueur d'environ 200 pieds, au quai 25 du Vieux-Port. Le navire, qui provenait des Grands-Lacs, était en démolition. L'incendie se serait déclaré pendant

des travaux de découpage du métal. Une deuxième alarme a dû être sonnée, car les pompiers éprouvaient de la difficulté à circonscrire les flammes, qui faisaient rage dans un endroit hors d'atteinte. Pendant qu'ils travaillaient à l'intérieur du navire, un bateau-pompe (ci-dessus) arrosait les parois de la barge pour les refroidir. C.B.

## MARIA

## Pas encore de piste

La Sûreté du Québec ne possède toujours pas de piste sérieuse ou de suspect potentiel pour élucider le meurtre de Sonia Raymond, une résidente de Rimouski de 32 ans retrouvée morte, la gorge tranchée, sur une plage de Maria, en Gaspésie, le 27 juillet. La publication, il y a 11 jours, du portrait-robot d'un témoin important, peut-être le meurtrier, génère de nombreux appels à la SQ, mais n'a débouché sur l'arrestation d'aucun individu directement relié à l'affaire. «Nous sommes pratiquement au même point qu'au début de l'enquête», résume le regret Jean-Bruno Latour, porte-parole de la SQ, refusant de quantifier le nombre d'appels reçus depuis la publication du portrait-robot. Le nombre de policiers assignés à cette affaire est aussi secret. De plus en plus de gens de la baie des Chaleurs évoquent le spectre du double meurtre de Victorien Vallée et de Claudette Servant, commis le 29 mai 1995 à Tourelle, dans Gaspé-Nord, et qui n'a toujours pas été élucidé. G.G.

## SAINT-THÉOPHILE

## Plus de 100 000\$ de dégâts par le feu

Un incendie a lourdement endommagé les locaux de Produits B.A.S., à Saint-Théophile de Beauce, près de la frontière américaine, hier à l'aube. Un court-circuit pourrait être à l'origine de cet incendie à l'entreprise spécialisée dans la fabrication de bardeaux de bois, mais l'hypothèse d'une surchauffe dans une zone d'une profondeur d'environ quatre pieds, lorsqu'il a chuté dans une partie beaucoup plus profonde du plan d'eau. Ses amis ont tenté de lui venir en aide, mais en vain. Des recherches ont immédiatement été entreprises par des patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec et par des bénévoles pour le retrouver, sans toutefois qu'ils y parviennent. Les recherches, qui ont été interrompues à la tombée de la nuit, reprendront ce matin. Une équipe de plongeurs sera dépêchée sur les lieux pour tenter de retrouver le corps du noyé. C.B.

## SAINT-ISIDORE

## Il se tue après avoir reconduit sa copine

Un automobiliste de 21 ans, David Couture, a perdu la vie alors qu'il circulait sur la route Kennedy, à Saint-Isidore de Beauce, vers 11h40 hier. Le jeune

homme de Saint-Isidore venait d'aller reconduire sa petite amie lorsqu'il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a fait trois tonneaux avant de frapper un poteau qui s'est brisé sous la force de l'impact. Le véhicule a ensuite fait un quatrième tonneau, avant de s'immobiliser sur le toit. La victime, qui conduisait très rapidement selon des témoins, serait morte sur le coup. C.B.

## SAINT-ÉDOUARD

## Mort coincé sous un arbre dans son érablière

Un homme est mort coincé sous un arbre alors qu'il bûchait à son érablière, située dans le rang 2 à Saint-Édouard de Frampton, dans la Beauce. Robert Lambert, 49 ans, de Saint-Joseph de Beauce, était seul au moment de l'accident. Il a été retrouvé par son fils à l'heure du souper, hier. Ce dernier s'inquiétait du retard imprévu de son père. Des manoeuvres ont été tentées pour réanimer le blessé, mais en vain. Une enquête sera effectuée pour déterminer les circonstances du décès. C.B.

## BAIE-COMEAU

## Un jeune se noie devant ses amis

Un baigneur s'est noyé sous les yeux horrifiés de ses trois amis au Bassin Outardes II, situé à 15 km à l'ouest de Baie-Comeau, hier après-midi. Luc Michaud, 21 ans, de Ragueneau, se trouvait dans l'eau avec son amie de coeur et un autre couple lorsqu'il est tombé dans une fosse naturelle. Le jeune homme, qui ne savait pas nager, marchait dans une zone d'une profondeur d'environ quatre pieds, lorsqu'il a chuté dans une partie beaucoup plus profonde du plan d'eau. Ses amis ont tenté de lui venir en aide, mais en vain. Des recherches ont immédiatement été entreprises par des patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec et par des bénévoles pour le retrouver, sans toutefois qu'ils y parviennent. Les recherches, qui ont été interrompues à la tombée de la nuit, reprendront ce matin. Une équipe de plongeurs sera dépêchée sur les lieux pour tenter de retrouver le corps du noyé. C.B.

## TRAVAIL-QUÉBEC

## Appel à la bombe

JEAN-MARC SALVET

Le Soleil

CHARLESBOURG — Le centre Travail-Québec de Charlesbourg a été évacué à la suite d'un appel à la bombe, hier. C'est le second incident à survenir en moins d'une semaine à cet endroit. Vendredi, un homme a saccagé la réception du local à coups de hache.

Les responsables du bureau de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu ont fait appel à une agence de sécurité pour permettre aux employés de travailler en toute quiétude. L'agent est en poste depuis mardi matin.

Sa présence n'a évidemment pas pu empêcher un mauvais plaisantin de logger un appel à la bombe hier après-midi. Le message avait été laissé dans la boîte vocale d'un agent. Le personnel a été évacué pendant quelques minutes. Le temps pour les policiers de constater que la menace n'était pas fondée.

Le directeur du centre Travail-Québec, de Charlesbourg, Richard Lefrançois, a refusé de commenter l'incident, renvoyant les intéressés au cabinet de la ministre d'État à l'Emploi, Mme Louise Harel. «Les vérifications d'usage ont été faites et les employés sont retournés au travail», a simplement déclaré Pierre Baraby, l'attaché de presse de Mme Harel.

L'an dernier, les fonctionnaires de la Sécurité du revenu ont rapporté 471 cas de violence dans les centres de Travail-Québec répartis à travers la province, soit presque autant qu'en 1994.

Depuis le début de l'année, les incidents semblent avoir diminué. Moins de 200 «événements» ont été rapportés dans l'ensemble du réseau de janvier à juin.

Vendredi, c'est avec une hache qu'un bénéficiaire a fracassé plusieurs vitres en plus d'abimer les portes et le comptoir de la réception du centre Travail-Québec, du 8500, boulevard Henri-Bourassa, à Charlesbourg.

L'agent de sécurité embauché à cet endroit sera en poste pendant un mois. Il est là pour rassurer les employés et les bénéficiaires, mais aussi pour déjouer d'éventuels actes de violence qui pourraient être commis par des prestataires mécontents, explique-t-on.

## SAINT-RAPHAËL

## La mère a tué son fils avant de s'enlever la vie

CATY BÉRUBÉ

Le Soleil

■ QUÉBEC — Johanne Fontaine-Mercier a tué son fils de huit ans avant de retourner l'arme vers elle pour mettre fin à ses jours. C'est à cette triste conclusion qu'en arrivent les enquêteurs de la Sûreté du Québec après avoir reçu les résultats de l'autopsie pratiquée sur les corps de la mère et de son garçon.

La Sûreté du Québec attendait les résultats des autopsies avant de confirmer qu'il s'agissait bien d'un homicide suivi d'un suicide, car un détail technique de la scène du crime laissait croire à un double meurtre.

«La chambre de combustion de l'arme, une carabine de calibre 222, était ouverte, alors qu'après avoir tiré un coup le mécanisme aurait dû être verrouillé. Ce détail aurait pu laisser croire qu'une troisième personne se trouvait sur les lieux», indique Camille Gagnon, de la Sûreté du Québec.

L'autopsie pratiquée sur le corps de Johanne Fontaine-Mercier a révélé qu'elle avait été atteinte d'un projectile au ventre, tiré de très près, possiblement avec le canon appuyé contre elle.

«La blessure infligée par cette balle n'a pas causé une mort immédiate, ce qui aurait laissé le temps à Mme Fontaine-Mercier de reprendre l'arme et de déverrouiller la chambre de combustion dans l'intention d'introduire une autre balle dans le mécanisme. Elle n'a probablement pas eu le temps de le faire, étant sans doute terrassée par la douleur», ajoute M. Gagnon.

Avant de poser son ultime geste de désespoir, Johanne Fontaine-Mercier a tiré trois coups de feu en direction de son fils Jonathan, qui a été atteint sous l'aisselle gauche, près du nombril et au thorax.

Les corps de la mère et du fils avaient été retrouvés étendus par terre, sur un chemin forestier, situé près

du 35, route Goselin, à Saint-Raphaël de Bellechasse, jeudi dernier. C'est le propriétaire du terrain qui avait fait la macabre découverte alors qu'il se promenait en véhicule tout terrain avec sa conjointe.

## GESTE INEXPLIQUÉ

Selon la SQ, la femme n'a laissé aucune lettre pour expliquer son geste.

Des témoignages des proches de la famille laissent croire que le couple connaissait des difficultés. Il semble que des collègues de travail de Johanne Fontaine-Mercier avaient récemment noté chez elle un changement d'attitude, qu'elle était plus tendue et moins souriante.

Les voisins de la famille Mercier, qui habitait au 7, 1re Avenue, à Saint-Raphaël, s'étaient par contre montrés très étonnés, la semaine dernière, en apprenant la nouvelle du décès de Johanne Fontaine-Mercier et de son fils. Considérée comme sans histoire, cette famille ne semblait pas malheureuse selon les voisins.

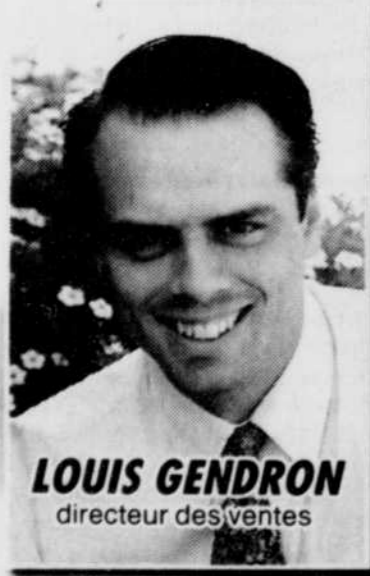
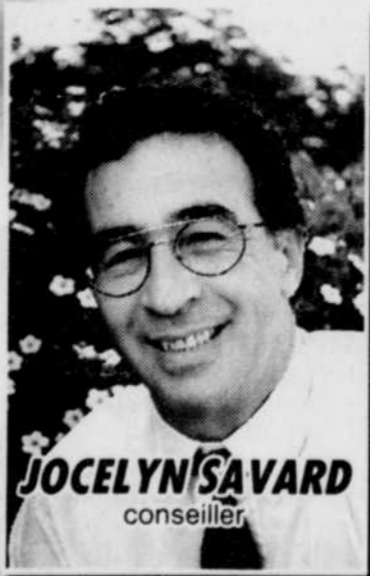
«C'était une famille normale comme tout le monde, sauf que la mère avait tendance à être "mère poule" avec son petit», avait témoigné au SOLEIL un voisin demeurant en face de la résidence de Mercier.



Camille Gagnon

Trois coups de feu tirés sur le jeune Jonathan

# Une équipe de PROFESSIONNELS à votre service.

LOUIS GENDRON  
directeur des ventesTOMMY CARON  
directeur, véhicules d'occasionJOCELYN SAVARD  
conseillerPETER LYNCH  
conseillerMARC LABOUSSINIÈRE  
conseillerCHRISTIAN ST-LOUIS  
directeur commercial

Une vision qui inspire un élan de passion

ACURA  
*Optima*  
QUÉBEC  
Vain des Galeries de la Capitale

4901, boul. des Galeries  
622-8180

Une division de Honda Canada Inc.

# La poutine et la jument

Y paraît que la poutine est le mets national des Québécois? Le très important quotidien *Libération* (ce journal français que les universitaires ne cessent de citer quand ils rentrent de leurs congés sabbatiques) a fait récemment ses choux gras de cette découverte gastronomique.

En lisant cette nouvelle dans LE SOLEIL, j'ai eu honte. Non pas de la renommée douteuse de la poutine, mais de ma faible ferveur patriotique. Deux fois seulement dans ma vie ai-je osé goûter au mets national. La première fois, en 1971, à Plessisville, dans la région laboratoire où furent subtilement mariés les trois ingrédients fondateurs de ce joyau de la gastronomie: la frite croustillante et le fromage en crottes, noyés dans une sauce dégoulinante. J'avais trouvé la combinaison fadasse. Il n'y avait pas de quoi alerter Paul Bocuse. Il eut mieux valu que l'on perdît la formule chimique.

J'ai attendu 15 ans avant de commander une seconde poutine, cette fois dans un casse-croûte du boulevard Hamel. J'étais surprise que les fins palais de Québec aient adopté cette recette infecte. Cette fois, j'avais trouvé le mélange franchement dégueulasse.

Hier, l'article ironique du journal *Libération* m'a incitée à renouer avec mon patrimoine culinaire. J'ai eu honte d'avoir boudé les produits du terroir. Le pavillon agro-alimentaire d'Expo Québec me parut l'endroit tout désigné pour manger la troisième poutine de ma vie. J'étais sûre d'y trouver les ingrédients du cru: la vraie patate de l'île d'Orléans saisie dans la grande friture, le vrai fromage de nos

vaches qui n'ont pas le malheur d'être devenues folles comme leurs soeurs anglaises. Et la sauce à Robert... comme l'aurait baptisée ma grand-mère.

En franchissant la barrière d'Expo Québec, je me suis demandé une fois encore ce qui peut bien inciter un adulte à payer 7,50\$ pour visiter cette foire. Qu'y a-t-il là qu'on ne trouve pas dans un centre commercial, au zoo, au marché aux puces, au bingo d'un sous-sol d'église? Peut-être est-ce la combinaison de tous ces ingrédients, me suis-je dit, prisonnière des métaphores culinaires.

Affamée, j'ai passé tout droit devant les roulettes de hot dogs, les étalages de barbe à papa. Personne ne me ferait manger autre chose que de la poutine. De la vraie, de l'authentique poutine. Mais ma quête fut longue et décevante. À peine entrée au pavillon agro-alimentaire, je suis tombée sur un étalage de produits du Québec dont quelques ingrédients seraient dignes de figurer au menu d'un grand chef. Leurs seuls noms me faisaient saliver: Palourdes «À l'Est du fleuve», Flageolets verts Poussard, Choucroute au cumin de l'Anseau-Griffon, Chaudrée de moules des Îles-de-la-Madeleine, Terrine de faisane et porc aux cinq poivres de Saint-Placide, Coeurs de quenouilles «Cigares des marais» (qui sont, à 19,95\$ les 100 ml, aussi rares et chers que de la merde de pape!), Marmelade d'agrumes et de jasmin, Huile vierge de tour-



Ghislaine Rheault

nesol dont les flacons semblent faits pour recevoir du parfum... Plus je prenais de notes, plus je salivais: Noix de Grenoble au miel aromatisée au ryhm, Gelée de poivron vert, Confitures du petit verger du Ruisseau de Upton, Vinaigrette du Café Massawipi, Caramel au sirop d'érable de l'Hermine.

Mais de poutine, point!

J'ai tourné en rond. J'aurais dévoré un sanglier. Chez le fabricant de fromage en crottes poétiquement baptisé «La nuit des temps», j'aurais dû en trouver. Mais j'ai été poliment éconduite: «Nous vendons des aliments santé», m'a dit la vendeuse en montrant un assortiment d'assiettes froides.

Il venait des fumets des autres stands: Boulettes de bison, Tortilla de Déli-Soleil, Burger de poulet texan. Allais-je enfourner une couple d'épis de blé d'Inde frais ou en être réduite à boire un bol d'Enfalac? Rien de tout cela! Amenez-moi d'la poutine!

Au stand d'Agriculture-Québec, le fonctionnaire de faction a dû l'avouer: il ne savait pas où trouver le mets national du Québec au pavillon agro-alimentaire. Je me suis retenue pour ne pas crier au scandale. Devrais-je aller dans le coin des manèges et des jeux, chez les vendeurs de hot dogs, de hamburger «à la scrap» pour assouvir ma faim patriotique?

Ma recherche a enfin porté fruit. La poutine était au menu du casse-croûte permanent du Pavillon.

Et trois fois plutôt qu'une: hamburger poutine, hot dog poutine, et poutine. J'ai choisi de déguster le produit pur (3,75\$ dans un bol de styrofoam). Je l'arroserais d'un verre de pepsé (en carton) en hommage à Claude Meunier.

J'ai emporté ce festin dans les gradins pour renouer avec mon patrimoine culinaire, observer l'évolution du produit, la finesse de la sauce, sa robe, de sa jambe, noter les saveurs en bouche ou dans le gorgoton... Mais j'ai été distraite par une étrange cérémonie.

Au milieu de l'arène, un monsieur bedonnant portant un petit chapeau de feutre gris tournait en rond autour d'un trio de pouliches endimanchées, à peine sorties de chez le coiffeur. Elles avaient le port de tête altier, les pattes blanches semblables à des perruques à la Marilyn, la queue empanachée, des rubans flottant à la crinière. L'homme au chapeau gris en faisait le tour, leur frôlait le flanc, leur palpaît le sabot, comme s'il cherchait les puces ou des traces de stéroïdes avant d'ordonner à leurs propriétaires de les faire courir. Il observait leur pas, mesurait leur vitalité. Ma foi, c'était presque gênant cette intimité du juge et des pouliches.

On leur a décerné des rubans, des prix. Elles ont trotté vers leur écurie. Un quatuor de juments a défilé à son tour, plus dignes que le général Boyle devant la commission sur la Somalie. J'ai misé sur une grande grise rétive qui est arrivée quatrième. Dans cette atmosphère étrange, j'ai avalé ma poutine tout rond. Et je suis sortie de là convaincue qu'on récompenserait ces bêtes magnifiques, puissantes, ondulantes, en mettant de la poutine au menu chevalin du soir.

## Intoxication alimentaire: la cause demeurera probablement inconnue

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — Les jeunes Montréalais victimes d'une intoxication alimentaire lors de leur voyage à Québec vendredi dernier ne sauront vraisemblablement jamais quel est l'aliment qui les aura rendus si malades.

Les analyses finales des aliments prélevés au Village des Sports, où les enfants ont notamment mangé des hamburgers, ne révèlent la présence d'aucun élément pathogène, indiquait hier le porte-parole du service d'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Gaston Mainguy.

Quant aux analyses effectuées au YWCA de la rue Holland, où les enfants ont déjeuné, elles n'ont encore rien révélé, mais les analyses finales n'arriveront que demain.

«On sait qu'il y a eu intoxication alimentaire, mais la cause précise demeurera probablement inconnue, admet le fonctionnaire. C'est bête, mais c'est souvent comme ça, quand on n'arrive pas à mettre la main sur les aliments mêmes qui ont été ingérés.»

Vendredi, 150 jeunes de Montréal se sont retrouvés en fort piteux état, atteints de vomissements, diarrhée, spasmes, quelques heures après avoir consommé leur dîner. Certains ont dû être hospitalisés.

Dans de telles circonstances, les inspecteurs du Mapacq, pour le Village des Sports, et ceux de la ville de Québec, pour le YWCA, s'assurent du respect des normes d'hygiène dans les établissements visés. Aucune lacune majeure n'a été détectée.

## DOUBLE MEURTRE DE DISRAËLI

### Début de l'enquête préliminaire de Lessard

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — C'est ce matin, au palais de justice de Thetford Mines, que débute l'enquête préliminaire de Sylvain Lessard, présumé auteur du double meurtre de Jean-Denis Parent et de son épouse Françoise Beaulieu, le 21 juin, à Disraëli.

Lessard, qui habite Saint-Étienne-de-Lauzon et est âgé de 23 ans, a plaidé non coupable aux accusations qui pèsent contre lui, à savoir deux chefs de meurtre au premier degré, un chef de vol qualifié, deux chefs de séquestration et une agression sexuelle à l'endroit de Françoise Beaulieu.

Il fait également face à trois chefs de voies de fait simples et voies de fait causant des lésions relativement à des événements qui ont eu lieu le 24 juin 1995, alors qu'il agissait comme agent de sécurité à Disraëli.

## Réemallage Bain Plus Spécial été

Prix courant: 2555

50% de rabais sur présentation du coupon Achat et vente de bain sur pattes Baignoire - lavabo - laveuse - sècheuse - carreaux de céramique GARANTIE 5 ANS

Renseignements: (418) 834-5858

## Vol à main armée à Saint-Georges de Beauce

LUCE DALLAIRE  
Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Un vol à main armée a été perpétré à la succursale de la Banque de Montréal, hier, à Saint-Georges de Beauce. La police a déclenché une Opération 100 afin de mettre la main au collet des malfaiteurs.

«Sans rien dire, le cagoulard a braqué son arme en entrant dans la banque et a tiré au plafond. Il y avait trois clients, trois caissières à l'avant. Nous nous sommes allongés par terre. Il a sauté sur le comptoir, saisi le contenu des tiroirs-caisses et s'est en-

fui à toute vitesse. Personne n'a été blessé, mais quitte pour une bonne frousse», raconte François Paradis, commissionnaire chez Traction Beauce, qui a assisté bien malgré lui, hier, au cambriolage du 1190, de la 1re Avenue, en plein centre-ville de Saint-Georges.

«Ça n'a même pas pris deux minutes. À voir la douille qui est restée au centre de la pièce, il s'agissait d'une balle à blanc», poursuit l'employé, âgé de 25 ans, qui au moment du vol a eu le réflexe de se coucher sur le sac de dépôt de sa compagnie et de ne plus bouger.

Le bandit, attendu par un complice à l'extérieur, a fui à bord d'une Buick

Century de couleur marine, une automobile volée à Montréal, qui a été abandonnée et retrouvée moins d'une minute après le délit par les policiers de la sûreté municipale dans une cour commerciale. L'inspection du véhicule a permis de retrouver l'arme et l'argent, soit quelque 4000\$.

«Les suspects, deux hommes dans la vingtaine, se sont enfuis à pied, confirme le directeur Carol Morin. Nous avons demandé assistance à la SQ, qui a immédiatement déclenché l'Opération 100, visant à bloquer les routes et à ratisser le secteur. Un hélicoptère survole la région et le maître de chien sont sur place.»

# ACURA. À VOUS LE PLAISIR DE CHOISIR



La Berline Integra 96

288\$ PAR MOIS 36 MOIS seulement

POUR UN TEMPS LIMITE  
Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 10 568\$), pour le modèle DB754T. Un acompte de 1 500\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Transport et préparation en sus.

OU Le Coupé Integra 96

288\$ PAR MOIS 36 MOIS seulement

POUR UN TEMPS LIMITE  
Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 10 568\$), pour le modèle DC434T. Un acompte de 1 500\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Transport et préparation en sus.



## À VOUS AUSSI, LE PLAISIR D'ÉCONOMISER.



TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ACURA 3,5RL 698\$ PAR MOIS 36 MOIS seulement

Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements: 25 128\$), pour le modèle K9965T, 1996. Un acompte de 7 500\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIDÈLES

ACURA Optima QUÉBEC

Voisin des Galeries de la Capitale

4901, boul. des Galeries 622-8180

LES MODÈLES OFFERTS PEUVENT DIFFÉRER DES ILLUSTRATIONS  
\* Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10\$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail de l'Acura 3,5RL.



ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

## Souper anniversaire GRATUIT!

Venez célébrer un anniversaire de naissance au KYOTO durant le mois d'AOÛT, en groupe de quatre personnes ou plus, nous offrirons le repas GRATUIT à la personne dont c'est l'anniversaire.

Ce délicieux repas comprend: entrée de crevettes, soupe, salade Kyoto, plat principal: steak samourai et poulet hibachi ou steak samourai et crevettes avec légumes orientaux, riz, thé et dessert (spécial).

Taxes, pourboires en sus. Preuve d'identité exigée comme preuve d'anniversaire en août.

LA MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE!

Kyoto 560, GRANDE ALLÉE EST 529-6141 (face au Concorde)



# LE QUÉBEC LE CANADA

PERTE DE 76 000 EMPLOIS EN JUIN-JUILLET AU QUÉBEC

## « Statistique Canada dans les patates »

— Bernard Landry

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La situation économique du Québec est préoccupante, mais pas aussi dramatique que le laissent croire les chiffres de la semaine dernière, affirme Bernard Landry. En fait, Statistique Canada est dans les patates avec ses 76 000 emplois perdus en deux mois, soutient le vice-premier ministre.

Rentré de vacances plus tôt que prévu, justement pour scruter les analyses de Statistique Canada, le ministre d'État de l'Économie et des Finances conclut à « l'aberration statistique » et met en doute les méthodes de sondage utilisées.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que de telles erreurs apparaissent dans les données de Statistique Canada, selon M. Landry, qui a chargé le Bureau de la statistique du Québec de demander des comptes à son pendant canadien.



Bernard Landry

« Pendant deux mois de suite, les statistiques de l'emploi se sont présentées de façon très négatives, alors j'ai voulu que le gouvernement aille au fond des choses, a expliqué hier Bernard Landry à son arrivée au conseil des ministres. Le phénomène est surprenant au point que l'on doit regarder du côté de l'appareil statistique. »

Statistique Canada admet que ses sondages sur l'emploi comportent une marge d'erreur pouvant aller de 30 000 à 60 000, souligne le vice-premier ministre, qui trouve « extrêmement surprenant » la répétition des chiffres alarmants des mois de juin et juillet.

« Ce qui me rend encore plus perplexe, c'est que si tous ces emplois avaient été perdus, ça paraîtrait dans d'autres chiffres du gouvernement », suggère le mi-

nistre. Or ce n'est pas le cas, ajoute-t-il. « La taxe sur la masse salariale n'a pas diminué son rendement d'un iota durant ces deux derniers mois; les contributions à la Commission de la santé et de la sécurité (du travail) n'ont pas varié, les autres contributions fiscales en général n'ont pas varié; la production industrielle continue d'augmenter; les prévisions du secteur privé sont beaucoup plus favorables que celles de mon propre budget. »

Même s'il parle d'aberrations, M. Landry se garde d'envoyer la pierre à Statistique Canada. Il s'en prend toutefois aux ministres fédéraux qui, cette semaine encore à Québec, faisaient le lien entre les 76 000 nouveaux chômeurs et la situation politique du Québec.

« Depuis le début de l'année, malgré ces deux mois de décrochage apparent, reprend le ministre des Finances, le Québec a créé 27 000 emplois nets, c'est donc plus que la moyenne de qua-

tre autres provinces canadiennes qui n'ont pas demandé la souveraineté... Ça relativise la démagogie que l'on voudrait essayer de faire au sujet de la situation politique. »

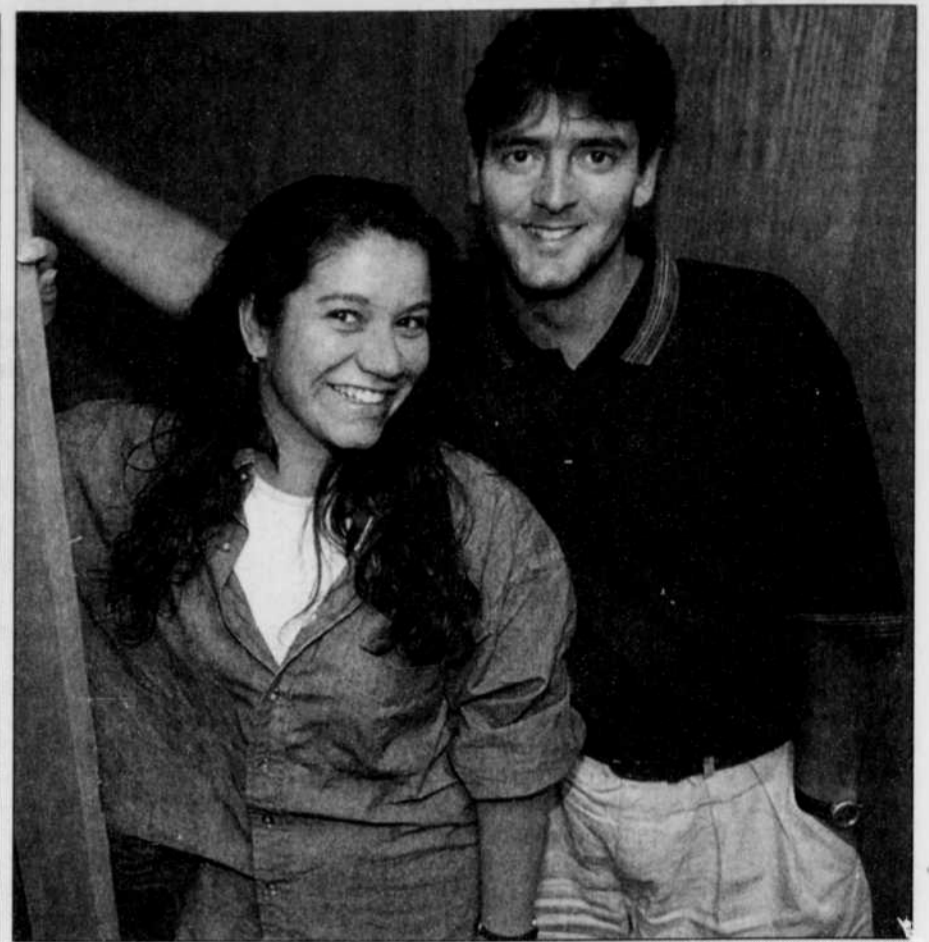
En dépit d'une santé économique chancelante et des pertes d'emploi massives dans les secteurs privé et public, le Québec fait mieux que les autres provinces depuis deux ans, soit depuis le retour de Parti québécois au pouvoir, prétend Bernard Landry.

« Je dis au monde des affaires: il se peut que l'on soit en face d'un phénomène statistique, mais il n'est pas convenable de parler de catastrophe, c'est une erreur d'approche et d'analyse parce que ce n'est pas cohérent avec l'ensemble des réalités de l'économie québécoise. »

## Jean Charest en remet

SHERBROOKE (PC) — La difficulté de créer des emplois au Québec, voire de conserver ceux déjà existants, est attribuée à l'incertitude politique dont sont responsables, à parts égales, Lucien Bouchard et Jean Chrétien, selon le chef du Parti conservateur, Jean Charest. « La situation de l'emploi au Québec repose autant sur le dos de Lucien Bouchard que sur celui de Jean Chrétien. Le premier ministre du Canada est également responsable de ce climat d'incertitude politique. Depuis quelques années, il ne cesse de changer d'idée », fait valoir M. Charest.

Le député fédéral de Sherbrooke fait ainsi allusion à la croisade de Jean Chrétien contre l'accord du lac Meech, en 1992. Puis, à l'appui donné par l'actuel premier ministre canadien à l'accord de Charlottetown. Et à d'autres péripéties. Ces tergiversations, estime Jean Charest, n'ont rien pour rassurer les investisseurs voulant réaliser des affaires au Québec. « Dans ce pays, l'immobilisme est incarné par Jean Chrétien. Le gouvernement libéral n'a aucune vision; il gouverne au jour le jour. C'est la même chose pour l'avenir constitutionnel; aucune vision d'avenir, aucun projet qui soit capable de rallier les Canadiens et les Québécois. Faut pas se surprendre que le niveau de l'emploi perde des plumes au Québec », concourt M. Charest.



Pour Nathalie Allaire et Sylvain Lefebvre, certains fonctionnaires sont trop zélés.

## Ils en ont ras le bol des fonctionnaires de la Sécurité du revenu

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Je ne suis pas une fille violente. Je suis contre la violence. Mais la violence à l'aide sociale, je commence à la comprendre. »

Nathalie Allaire et son copain, Sylvain Lefebvre, n'ont nullement les allures de jeunes écerclés prêts à passer à tabac le premier agent d'aide sociale venu. Rien n'empêche qu'ils en ont ras le bol du comportement des fonctionnaires du ministère de la Sécurité du revenu à leur égard.

La manchette du SOLEIL d'hier, révélant que le nombre de cas rapportés de menaces ou d'agressions à l'endroit des fonctionnaires de l'aide sociale, les a incités à témoigner de leurs relations avec le personnel du ministère.

Tous deux bacheliers en communications, ils se sont retrouvés à l'aide sociale à la fin de leurs études avec des prêts étudiants à rembourser. Déterminés à gagner leur pain autrement que par l'aide de l'État, ils font des démarches auprès du ministère de la Sécurité du revenu et de la Société québécoise de la main-d'œuvre pour créer leur petite boîte de communications, Calibre communication.

Parallèlement à l'interminable démarche entreprise auprès du ministère pour obtenir la chance d'être inscrit à un programme subventionné pour les jeunes assistés sociaux intéressés à démarrer leur propre entreprise, Nathalie Allaire et Sylvain Lefebvre réussissent à décrocher un contrat qui leur permet d'investir quelques dollars pour la location d'un local et l'acquisition de matériel de bureau mais insuffisant pour leur permettre de mettre du beurre sur leur pain.

Or, l'obtention de ce contrat ne cesse de causer des problèmes aux deux jeunes entrepreneurs. À tel point que le ministère pourrait refuser d'apporter son aide au démarrage de l'entreprise considérant qu'elle tire des revenus. Or, pour honorer le contrat obtenu et, par la suite, prendre de l'expansion, Calibre communication a besoin du coup de pouce de gouvernement. Sinon, la boîte ferme ses portes et les deux jeunes

communicateurs reviennent à la case départ. Outre l'embrouillamini administratif, le jeune couple a l'impression d'avoir été traité comme « des moins que rien » par les fonctionnaires de la Sécurité du revenu. « Ils nous-même dit qu'ils avaient déjà passé trop de temps sur notre dossier et que l'on abusait du système », signale Sylvain Lefebvre en rappelant que leur dossier avait cheminé entre les mains de huit employés au centre Travail Québec Charest et de quatre autres fonctionnaires à la direction régionale du ministère de la Sécurité du revenu.

### L'ACTION POLITIQUE

Pour Jean-Yves Desgagnés, porte-parole de l'Association régionale de défense des droits sociaux, les prestataires de l'aide sociale doivent, à l'occasion, composer avec des fonctionnaires un peu trop « zélés », qui n'accordent aucune chance au client assis devant lui. « En général, les fonctionnaires font leur travail. Malheureusement, ils servent de bouc émissaire pour les décisions prises par les décideurs politiques », commente M. Desgagnés au sujet de la violence faite aux employés des centres Travail-Québec.

Ouvrant au sein des groupes d'assistés sociaux depuis 15 ans, il n'a jamais senti autant de colère et de détresse de la part des moins bien nantis de la société. Les compressions dans l'aide au logement et l'apparition du régime d'assurance-médicaments ont fait déborder le vase pour plusieurs.

« Évidemment, nous n'encourageons pas les gestes de violence. Nous disons plutôt aux prestataires qui sont rendus au bout du rouleau de canaliser leur colère, leur frustration en fonction de l'action politique », précise M. Desgagnés en soulignant que la solution ne repose pas sur la brutalité à l'endroit des fonctionnaires mais plutôt par les actions de sensibilisation auprès des politiciens.

### SIDA

## Abbott lance un nouveau médicament

MONTREAL (PC) — Santé Canada vient d'approuver l'utilisation d'un médicament fabriqué par les Laboratoires Abbott, sous la marque de commerce Norvir, pour le traitement de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Le Norvir, un inhibiteur de la protéase (une enzyme) du VIH, a été approuvé pour être utilisé en association avec des médicaments comme l'AZT et le 3TC qui sont des inhibiteurs d'une autre enzyme (la transcriptase inverse).

Le Norvir d'Abbott fera concurrence au Canada à l'Invirase de la compagnie pharmaceutique Roche et également, dans peu de temps, à un produit de la compagnie Mercks.

Les médicaments en question sont de la même famille des Ritonavir.

Aux États-Unis, Mercks, Roche et Abbott se concurrencent déjà pour l'utilisation de leur produit de la famille Ritonavir pris en association avec l'AZT et le 3TC, notamment. « Les études ont démontré que le cocktail le plus indiqué était constitué de Ritonavir, de 3TC et d'AZT », ont indiqué hier Mme Christine Lennon, porte-parole de Biochem Pharma (qui fabrique le 3TC), et Mario Lebrun de chez Laboratoires Abbott.

L'approbation de Santé Canada découle d'une étude menée pendant six mois sous l'autorité du Dr William Cameron, professeur adjoint à l'Université d'Ottawa, auprès de 1090 patients en phase avancée du sida et ayant fait l'objet d'un traitement antirétroviral. Au total, 67 centres de recherche aux

États-Unis, au Canada, en Europe et en Australie y ont participé. Au cours de l'étude, Norvir a été ajouté au traitement en cours. On y a trouvé que le risque de décès ou d'évolution de la maladie avait été réduit de presque 50% chez les patients atteints d'infection avancée par le VIH et recevant Norvir par comparaison à ceux qui ont reçu le placebo.

Les effets secondaires les plus courants ont été les nausées, les vomissements, la diarrhée, l'asthénie, l'altération du goût, l'anorexie et les douleurs abdominales.

Fabricant international de produits de santé dont le siège social canadien se trouve à Saint-Laurent, les Laboratoires Abbott compte 50 000 employés à travers le monde.

### CRISE SOMALIENNE

## Boyle fait un premier mea culpa et blâme ses subalternes

HUGUETTE YOUNG  
Presse canadienne

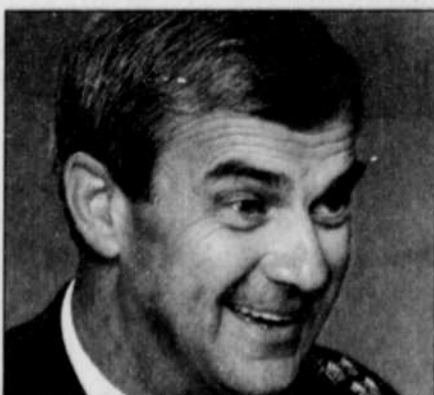
■ OTTAWA — Le chef d'état-major de la Défense Jean Boyle a reconnu hier que lui et son équipe n'avaient pas respecté l'esprit de la Loi sur l'accès à l'information en passant sous silence l'existence de documents de la Défense sur la crise somalienne.

« Je fais mon mea culpa », a-t-il laissé tomber candidement hier au cours de la troisième journée de son témoignage devant la commission d'enquête sur la Somalie. À la suite d'une demande d'accès à l'information du journaliste Michael McAuliffe de la CBC pour recevoir l'ensemble des documents d'information connus sous le nom de Responses to Queries (RTQ), le général Boyle avait

fait acheminer une lettre pour dire que ces documents n'existaient plus.

Or, les faits montrent que Boyle lui-même en avait signé cinq (le dernier en février 94) et que 35 de ces documents étaient encore en circulation à son insu. Entre-temps, de nouveaux documents, placés par les MRL, nous n'avons pas respecté l'esprit de la loi, il n'y a pas mille façons de le dire, nous avons eu tort, j'ai eu tort », a-t-il insisté.

Le général Boyle qui la veille avait donné des réponses très évasives sur le sens des responsabilités des hauts cadres de l'armée, a indiqué hier qu'il assumait la responsabilité de cette « erreur ».



Le général Boyle reste confiant.

« C'est moi et personne d'autre », a-t-il déclaré sous serment. En mars 1994, une note de service comprenant 68 documents falsifiés en annexe a abouti sur le bureau du général Boyle qui

était alors le responsable du Groupe de travail sur la Somalie, le centre nerveux des opérations des affaires publiques. Le général a admis hier qu'ils les a parcourus distraitement sans se rendre compte qu'il avait 68 documents falsifiés sous les yeux, n'ayant pas les originaux.

« À moins de lire chaque mot et de comparer chaque mot, c'est du pareil au même pour moi. »

Préoccupé par des questions plus pressantes comme la crise en Bosnie et au Rwanda, le général Boyle a reconnu que les demandes d'accès à l'information de McAuliffe pesaient très peu dans la balance. « Ce n'était pas une grosse crise », a-t-il avancé. Le plus haut gradé de l'armée a réfuté sans exception les témoignages de ces collègues de travail. L'ex-directeur des Affaires publiques Roberto Gonzales de même que le commandant Doug Calder et

d'autres, ont tous affirmé sous serment que Boyle était au courant de ces tentatives pour transmettre des documents falsifiés à McAuliffe.

« Ils vous ont tous trompés? », a renchérit le président de la commission d'enquête le juge Gilles Létourneau.

« C'est peut-être la conclusion à laquelle j'arriverais. »

Le général a répété qu'il était contre l'idée de dévoiler de l'information à McAuliffe à l'extérieur des paramètres de la Loi sur l'accès à l'information et qu'il avait protesté auprès de son supérieur de l'époque Ken Calder. Mais c'est Calder qui avait le dernier mot en la matière, a-t-il répété. Incrédule, le juge Létourneau a laissé entendre qu'il y avait des failles dans le leadership de Boyle car celui-ci aurait dû insister auprès de Calder pour que cette pratique cesse. « J'aurais dû être plus exigeant », a admis Boyle calmement.

**AFFAIRE BARNABÉ**

**L'agent Cadotte poursuit son syndicat**

MONTRÉAL (PC) — Un an après avoir été blanchie de toute accusation dans l'affaire Barnabé, la policière Manon Cadotte vient d'intenter une poursuite pour obtenir que la Fraternité des policiers de la CUM paie les honoraires de son avocate.

Me Sophie Bourque a facturé 205 584 \$ pour la défense de l'agent Cadotte. Le procès devant jury a duré 57 jours, l'enquête préliminaire plusieurs semaines et la préparation plusieurs mois. La policière n'a payé que 30 000 \$ de cette facture.

La Fraternité a payé les honoraires des avocats qui défendaient les quatre policiers coaccusés avec Mme Cadotte et condamnés à l'issue du procès (Michel Vadeboncoeur, Pierre Bergeron, Louis Samson et André Lapointe, qui en appellent de leur condamnation).

Dans sa poursuite déposée récemment au palais de justice de Montréal, Mme Cadotte accuse son syndicat et son président, Yves Prud'homme,

**Accusé d'avoir agi de façon discriminatoire**

d'avoir agi de façon discriminatoire et arbitraire à son égard. Dès le début de cette affaire, la policière Cadotte avait signalé qu'elle voulait retenir les services de Me Bourque. M. Prud'homme était en désaccord pour des raisons budgétaires, selon elle, et voulait que les six policiers accusés (Karl Anderson fut libéré à l'enquête préliminaire) de brutalité envers Richard Barnabé soient défendus par un seul avocat (Me Pierre Dupras).

Me Bourque et sa cliente estimaient que les dépenses divergentes des policiers ne permettaient pas à un seul avocat de représenter en bloc les accusés, car il se serait retrouvé en conflit d'intérêts. D'ailleurs, Me Dupras a dû s'adjoindre dès l'enquête préliminaire son associé Ronald Picard et Me Elise Groulx. Les quatre policiers défendus par ces trois avocats ont présenté une défense commune.

Mais selon l'agent Cadotte, si la Fraternité a décidé de payer les frais d'avocats de ses membres, elle doit respecter leur choix. La policière croit que des motifs cachés ont motivé la décision du syndicat de ne pas l'appuyer.

L'agent signale dans sa poursuite que le directeur du Service de police, Jacques Duchesneau, a recommandé à la CUM de payer ses frais, puisqu'elle a été acquittée. La CUM a refusé pour l'instant. En attendant, Mme Cadotte demande que la Fraternité paie sa facture.



Un pilote d'un avion de chasse CF-18 a réussi à s'éjecter de son appareil hier matin avant que celui-ci ne s'écrase au bout d'une piste de décollage à l'aéroport d'Iqaluit, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'avion, qui n'a pu prendre son envol, s'est écrasé contre le principal oléoduc du village, provoquant un violent incendie. Les équipes d'urgence ont mis près de 45 minutes à contrôler le brasier. Ken Welch 28 ans, de Calgary, s'en est sorti avec une légère blessure au genou. Il faisait partie d'une escadrille de la base des Forces armées de Bagotville.

**LE DÉLUGE DU 20 JUILLET**

**Québec débloque 170 millions \$ pour reconstruire les infrastructures**

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois a décidé de débloquer des fonds pour la reconstruction des infrastructures municipales détruites lors des inondations des 19 et 20 juillet au Saguenay, sur la Côte-Nord et en Haute-Mauricie.

Le décret adopté hier par le conseil des ministres vise à permettre aux municipalités sinistrées en juillet de reconstruire ou remplacer leurs équipements comme les réseaux d'égouts, les aqueducs, le nettoyage des décombres, la réfection des routes municipales, des trottoirs, etc.

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, s'attend à ce que quelque 170 millions \$ soient nécessaires à ces fins.

Déjà plusieurs centaines de millions de dollars avaient été débloqués pour dédommager les individus ayant subi des pertes lors de cette tragédie.

Les municipalités auront jusqu'au 31 décembre pour formuler leurs demandes dans le cadre de ce programme et les travaux devront être réalisés d'ici deux ans.

Le ministre Trudel a cependant indiqué que le gouvernement « se montrera ouvert » si des travaux supplémentaires devaient être réalisés au-delà des dates limites.

**ZEC ET POURVOIRIES**

Enfin, un autre décret débloque 5 millions \$ pour réparer les dommages causés aux zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et aux pourvoiries du Saguenay, de la Côte-Nord et de la Haute-Mauricie où des dommages ont été causés en juillet.

L'argent pourra servir pour la réfection des routes menant à ces ZEC ou la réparation des barrages et des digues.

Le programme sera géré par les municipalités régionales de comté (MRC) à qui les demandes d'aide devront parvenir avant le 30 septembre.

Dans cette dernière décision, le gouvernement a pris en considération le rôle économique et social que jouent ces entreprises dans les régions touchées, a indiqué le ministre Trudel.

**Aide améliorée**

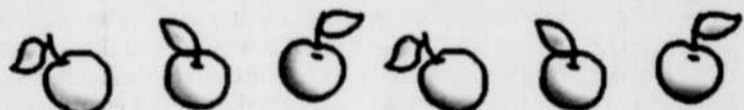
Le programme d'aide pour les victimes des pluies des 8 et 9 août en Estrie et dans l'Outaouais a été mis en place hier avec des améliorations. Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault s'attend à ce que les réclamations des 11 villes touchées par le sinistre atteignent 1 million \$. Ainsi, l'aide pour l'hébergement temporaire sera applicable dès le premier jour du sinistre (et non le quatrième), les dommages aux résidences remboursées à 75% de la valeur de l'évaluation jusqu'à 100 000 \$ (et non plus 50 000 \$) et une somme pouvant aller jusqu'à 15 000 \$ sera allouée pour les meubles. (PC)

**Publicité maison**

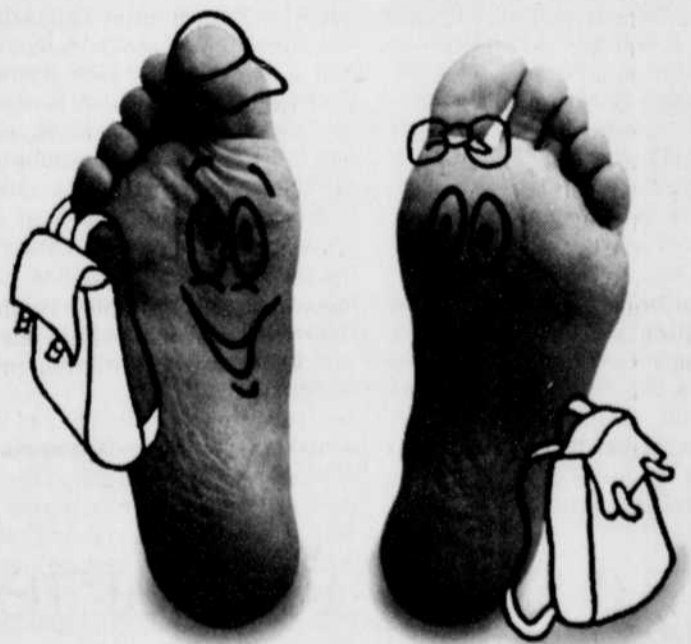
L'Association touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean procédera à un blitz médiatique dans le prochain mois, afin d'amener la population à visiter la région et à encourager ses entreprises. Rendue possible par la collaboration des médias, qui ont donné l'équivalent de 210 000 \$ en minutes et espaces publicitaires, l'initiative sera centrée sur les Saguenéens et les Jeannois. « Maintenant que nous avons enrayé l'exode des groupes et rassuré les gens de l'extérieur, nous lançons un appel à la population régionale », a expliqué le vice-président de l'ATR, Martin Laforge. (PC)



Le scout Pascal Ponnaud, de Montréal, aide à décharger un camion rempli de fournitures destinées aux gens du Saguenay.



**JAMAIS N'AURONT-ILS ÉTÉ SI BIEN CHAUSSÉS**



Pour la rentrée, seul un spécialiste peut vous rassurer sur le choix de chaussures réellement adaptées à leurs besoins.

Un produit beau, durable, ajusté, confortable, pour tous les jours... ou pour le sport. Ils seront beaucoup plus performants en se concentrant ailleurs que sur un mal de pieds, de genoux ou de dos.

Pour la rentrée courez vite chez Pouliot

OBTENEZ GRATUITEMENT 2 paires de bas NIKE à l'achat de chaussures

**POULIOT**  
6 5 2 - 0 1 0 0  
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

La ou chaussures et santé vont de pair



**Votre chambre à coucher porte maintenant un nom**

Donnez à la chambre de vos rêves, comme à toutes les pièces de votre maison, le confort et le style distinctifs que vous recherchez. Faites votre sélection de meubles et d'accessoires dans les décors inspirés des meilleurs stylistes de Signature Maurice Tanguay. Ouvert le dimanche de 12h00 à 17h00.

**SIGNATURE MAURICE TANGUAY**

Québec  
7200, Armand-Viau  
Québec (Québec) G2C 2A7  
(418) 845-3050  
1 800 770-4511

Lévis  
5790, boul. Étienne-Dallaire  
Lévis (Québec) G6V 8V6  
(418) 835-9111

Chicoutimi  
1990, boul. Talbot  
Chicoutimi (Québec) G7H 7Y3  
(418) 698-4411  
1 800 363-4711



# Le docteur Chaoulli installe son campement devant le parlement

Le gréviste de la faim veut rencontrer le premier ministre Lucien Bouchard

CATY BÉRUBÉ  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le docteur Jacques Chaoulli, qui poursuit une grève de la faim depuis une semaine pour que le gouvernement québécois lui permette de se consacrer uniquement aux visites à domicile, a installé son campement devant le parlement hier.

Le médecin généraliste, qui se dit « faible mais avec un bon moral » a rencontré le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, hier matin. Le Dr Chaoulli, qui pratique son métier sur la Rive-Sud de Montréal, a demandé au ministre de considérer les visites à domicile comme un service essentiel.

Reconnaissant l'importance des visites à domicile, le ministre Rochon a cependant invité le Dr Chaoulli à faire part de ses doléances à la Fédération



Le docteur Jacques Chaoulli désire rencontrer le premier ministre Lucien Bouchard.

des médecins omnipraticiens.

Non satisfait de la réponse du ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Chaoulli entend réclamer une rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard aujourd'hui.

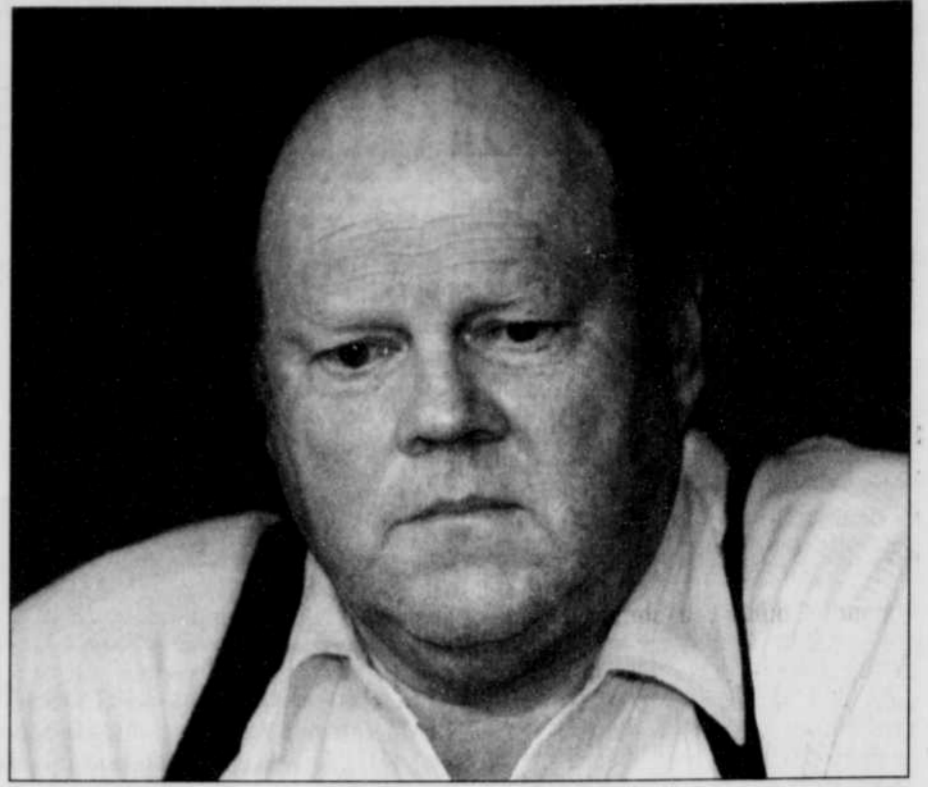
Il lui demandera qu'un moratoire soit imposé pour suspendre la loi qui oblige les médecins de moins de 10 ans d'expérience à travailler 12 heures par semaine en institution.

Les médecins qui défient cette loi s'exposent à des pénalités de 30 % de leurs honoraires. Le Dr Chaoulli pourrait lui-même devoir faire face à une pénalité de 50 000 \$.

« Je ne lutte pas spécifiquement pour ma cause, mais pour l'intérêt des patients en général. Cette loi dissuade les médecins à s'orienter vers la pratique à domicile, qui est pourtant un service essentiel, surtout pour les personnes âgées et les handicapés », explique le Dr Jacques Chaoulli, étendu sur une chaise longue, bien emmitouflé dans des couvertures.

Buvant de l'eau et du pédiolyte, un liquide contenant du potassium et du sodium, le Dr Chaoulli n'entend pas interrompre sa grève de la faim tant qu'il n'obtiendra pas gain de cause.

Il promet de poursuivre son combat entre autres en demandant au Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, d'étudier la question.



Larry Washburn, le président du syndicat des employés de la raffinerie de la compagnie Irving située à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

## Fin d'une longue grève chez Irving

Les travailleurs acceptent des concessions contre lesquelles ils se sont battus pendant 27 mois

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le piquetage s'est poursuivi hier devant la grande raffinerie de la compagnie pétrolière Irving, un jour après que les travailleurs en grève eurent voté, dans une proportion de 59%, en faveur de l'acceptation de concessions de toute sorte contre lesquelles ils se sont farouchement battus pendant plus de 27 mois.

Les avocats ont passé la journée à essayer d'éliminer le dernier obstacle — une poursuite intentée contre le syndicat par 22 anciens membres qui ont fait fi du piquet de grève et ont continué à travailler.

L'avocat Rod Gillis a indiqué que le groupe ne laisserait tomber son action en justice que si le syndicat présentait des excuses publiques et offrirait une récompense de 50 000 \$ pour toute information pouvant mener à l'arrestation des personnes responsables pour tout tort causé à ses clients.

Mais un représentant syndical a répliqué qu'il n'en était absolument pas question.

« Nous avons reçu des assurances de la compagnie et du gouvernement que la poursuite allait être abandonnée », a déclaré Larry Washburn.

« Les avocats vont tenir une réunion et résoudre cette question d'une façon ou d'une autre. Quant à savoir si cela se fera de la manière que souhaite M. Gillis, cela reste à voir. Mais je m'attends à ce que tout soit réglé d'ici la fin de la semaine. »

L'offre acceptée mardi par les membres du Syndicat des communications, de l'énergie et des travailleurs du papier prévoit le retour de 106 employés à leurs postes une fois qu'ils se seront soumis à un processus de réorientation que certains qualifient d'endoctrinement.

L'entente élimine également les emplois de 37 grévistes — y compris tous les leaders syndicaux.

Ils quittent la compagnie avec des indemnités de départ qui leur accordent 6000 \$ par année d'ancienneté à la raffinerie, ainsi qu'une somme pouvant atteindre 20 000 \$ pour se recycler ou reprendre leurs études.

## ONTARIO

# Le président de l'Assemblée législative accusé de harcèlement sexuel

TORONTO (PC) — Une assistante d'Al McLean, le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, a accusé hier celui-ci de harcèlement sexuel récurrent, indiquant que ces incidents l'avaient épuisée.

M. McLean, 59 ans, un vétéran député conservateur, a nié ces allégations, soulignant que la situation était sous contrôle.

Pendant que le premier ministre Mike Harris disait que ces accusations de harcèlement devaient être traitées « très sérieusement », le leader en chambre des néo-démocrates, Bud Wildman, a laissé entendre que M. McLean devrait se retirer de son poste jusqu'à ce que l'affaire soit réglée.

« C'est extrêmement sérieux. Je suis exténuée et fatiguée de toute cette affai-



Al McLean

re », a dit Sandi Thompson aux journalistes à Queen's Park. « Cela a débuté quelque temps après que j'ai commencé à travailler », a-t-elle expliqué. Mme Thompson, qui est l'assistante spéciale de M. McLean depuis mars, pourrait exiger d'obtenir un « arrangement monétaire », un emploi équivalent et une excuse formelle, a dit Jenny Stephenson, son avocate.

Mme Stephenson a refusé de préciser ces allégations. Un journal de Toronto

rapporte toutefois que M. McLean lui aurait fait des propositions, l'aurait saisie, embrassée et menacée de congédiement lorsqu'elle aurait refusé ses avances.

Le président de l'Assemblée législative a expliqué au *Packet and Times*, le journal de sa circonscription, que Mme Thompson avait monté toute l'affaire après avoir appris que son contrat ne serait pas renouvelé.

« C'est totalement faux », a-t-il lancé au sujet des accusations. « Si vous perdiez votre emploi, vous ne seriez pas très content non plus. »

Mme Thompson nie que ses accusations reposent sur le non-renouvellement de son contrat. Elle soutient d'ailleurs n'avoir pas été informée de la fin de celui-ci.

## Courrier du Cœur

Que diriez-vous d'une petite réception cœur-santé ce week-end ?

Nous voilà au cœur de l'été et des plus belles journées de l'année. Il fait beau, les gens sont plus détendus et le choix de fruits et légumes est plus varié que jamais. Alors pourquoi ne pas en profiter pour inviter parents et amis à une petite réception cœur-santé ! Ce mois-ci, le Bureau d'information Beceel sur la santé cardiaque répond à vos questions sur les réceptions estivales — à la mode cœur-santé !

Q.: Depuis que mon mari et moi sommes plus déterminés à adopter un mode de vie cœur-santé, nous éprouvons quelques difficultés à adapter nos menus en fonction de nos besoins — et de ceux de nos invités. N'auriez-vous pas quelques nouvelles idées appétissantes ?

R.: La préparation de petits plats aussi sains qu'affriolants est un véritable jeu d'enfant ! Il suffit de vous procurer un paquet de tortillas fraîches ou de petits pitas à l'épicerie de votre quartier. Voici quelques délicieuses suggestions.

Quesadillas (qué-za-di-yas). Ce sont des sandwichs-tortillas grillés, sains et savoureux. Entre deux tortillas, placez des tranches de vos légumes préférés, de la salsa, du jambon maigre ou de la dinde et du fromage émietté à faible teneur en gras (Monterey Jack ou cheddar). Faites griller sur le barbecue ou dans une poêle anti-adhésive, coupez en quartiers et servez chaud ou à

température ambiante. C'est rapide et délicieux !

Pitas piquants. Badigeonnez les petits pitas d'un mélange fait d'une cuillerée à table de margarine Beceel fondue, une cuillerée à thé de moutarde de Dijon, une cuillerée à thé de thym séché et d'une pointe de Cayenne. Faites dorer, saupoudrez de parmesan, servez et savourez !

Q.: J'aime beaucoup recevoir parents et amis chez moi mais j'aimerais parfois que nous en profitions pour faire un peu plus d'activités physiques. Quelles suggestions amusantes pouvez-vous me faire ?

R.: Presque tout le monde a déjà à la maison tout ce qu'il faut pour une réunion amicale où l'on pourra se dépenser un peu plus physiquement. Il suffit parfois de sortir ce vieux jeu de croquet ou l'ensemble de badminton qui traîne au sous-sol, et de lancer des défis amicaux aux invités. Il y a aussi le plaisir d'une chasse au trésor bien organisée, où jeunes et moins jeunes participent avec entrain. Remémorez-vous vos pique-niques d'antan, les sorties à la plage de votre jeunesse ou les vacances de votre enfance, vous y découvrirez des trésors d'idées qui pourront être adaptées au goût du jour.

S'il vous plaît, faites parvenir vos questions au :  
Bureau d'information sur la santé cardiaque  
C.P. Box 9597, 661, avenue Millidge  
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)  
E2L 4M7

BUREAU D'INFORMATION SUR LA SANTÉ CARDIAQUE  
becel

## EN BREF

### 5000 férus de la psychologie à Montréal

L'espace de quelques jours, Montréal s'apprête à plonger tête la première dans l'univers de la psychologie alors que 5000 psychologues, chercheurs et praticiens d'une centaine de pays se réunissent pour la tenue de leur XXVIIe congrès international pour cogiter sur des thèmes aussi variés que le sida, l'effet de serre, les catastrophes naturelles, la mémoire, le stress et la délinquance. Pour inciter ces psychologues moins fortunés à traverser frontières et océans, des sommes ont été amassées (90 000 \$) et sont destinées à quelques-uns d'entre eux. Des psychologues de la région de Montréal ont également accepté de participer au programme « psycho-logis » en hébergeant gratuitement des confrères venus d'ailleurs. La tendance est aux congrès de plus en plus spécialisés mais celui-ci tire son originalité tout justement du fait qu'il couvre un champ d'intérêt des plus vastes, avec des thèmes collés à l'actualité, et s'adresse tant aux chercheurs qu'aux praticiens. (PC)

### Accident mortel

Un automobiliste a perdu la vie hier après-midi quand sa voiture est entrée en collision avec une camionnette, sur le chemin Spring, à East Angus, en banlieue de Sherbrooke. La victime a été identi-

fiée comme étant Daniel Grimard, âgé de 32 ans, domicilié à East Angus. Les deux occupants de la camionnette s'en sont tirés avec des blessures légères. (PC)

### Le sabotage n'est pas exclu

L'hypothèse du sabotage est l'une de celles retenues par les enquêteurs à la suite du déraillement de train qui a fait trois victimes et réduit à l'état de débris tordus et fumants des douzaines de wagons, lundi à Edson, en Alberta. « C'est une possibilité à envisager », a déclaré hier le vice-président de CN Ouest, Rick Boyd. « En attendant que l'on sache, ces wagons ne bougeaient pas la dernière fois que quelqu'un y a eu affaire. Nous devons découvrir ce qui les mis en marche », a-t-il ajouté. L'erreur humaine, un bris mécanique, le vandalisme et la température figurent également au nombre des explications possibles. L'enquête menée par le personnel du CN doit permettre de faire la lumière sur la collision, lundi soir, entre 20 wagons surgis d'une cour de triage d'Edson et un train de marchandise en mouvement sur la voie principale. « Cet accident est tout à fait inadmissible », a déclaré hier le président-directeur général de la Compagnie des chemins de fers nationaux du Canada, Paul Tellier, dans un communiqué émis depuis Montréal. (PC)

### Recommandations non respectées

Les Forces armées canadiennes n'auraient pas suivi les recommandations du CLSC La Pommerai de Farnham en ce qui a trait aux entraînements intensifs menés par des températures extrêmes. Et cela malgré que de nombreux soldats se soient effondrés, victimes d'hyperthermie. Un Ontarien de 18 ans repose toujours dans un état critique à l'hôpital Saint-Luc de Montréal après avoir été victime, jeudi dernier, d'un coup de chaleur au terme d'une marche forcée de 13 kilomètres à la base militaire de Farnham. (PC)

Pour se rendre à Expo Québec

**PAS DE CASSE-FÊTE!**



**Du 14 au 25 août, rendez-vous aisément et sans tracas au Parc de l'exposition provinciale. Pour s'y rendre, la STCUQ vous suggère d'emprunter :**

**Le Métrobus 801**  
Offre une fréquence élevée et un arrêt situé (18<sup>e</sup> rue / 1<sup>er</sup> Avenue) à moins de 5 minutes de marche du Parc de l'exposition.

**Le parcours 12**  
Offre une fréquence aux 15 minutes en soirée et des fins de semaine et des heures de service prolongées jusqu'à minuit en semaine et jusqu'à 1 h les fins de semaine.

**Les parcours 74 et 84**  
Service renforcé en fin de soirée jusqu'à minuit trente.

**Achetez vos billets d'autobus à l'avance !**

LES ORGANISATEURS D'EXPO QUÉBEC VOUS ENCOURAGENT À UTILISER LE SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN.

Renseignements  
**627-2511**  
STCUQ

## QUOI?

Vous pouvez maintenant bénéficier d'une toute nouvelle «aide auditive» superminiaturisée. Elle se loge confortablement tout au fond du conduit de l'oreille et devient donc totalement invisible.

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE avec la carte d'assurance-maladie du Québec (pour les gens qui répondent aux critères)\*.

\*Le modèle illustré n'est pas payé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

BÉRUBÉ • BRASSARD  
AUDIOPROTHÉSISTES  
PROTHÈSES AUDITIVES  
L'oreille... entendre battre la vie.

QUÉBEC 522-3656  
410, boul. Charest Est, local 203  
LORETTEVILLE 842-0793  
Centre médico-dentaire  
153, boul. Valcartier  
LÉVIS 835-0497  
53, av. Bégin  
EXTÉRIEUR SANS FRAIS: 1-800-363-7386

## POLITIQUE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC

**Ménard invite à la modération**

Le ministre demande à certains anglophones de cesser leur campagne de dénigrement à l'étranger

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — La campagne de dénigrement de la politique québécoise de la langue menée à l'étranger par certains Anglo-Québécois nuit à l'économie de Montréal. Il faudrait y mettre fin, a demandé hier le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard.

« Quand on nuit à l'économie de Montréal, on nuit autant aux anglophones qu'aux francophones », a dit M. Ménard dans une déclaration faite devant la presse à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres.

Se disant « inquiet » de la tournure que prend le débat linguistique, M. Ménard invite à la modération ceux qui font campagne à l'étranger contre les politiques linguistiques du gouvernement. Il visait, sans le nommer, l'activiste anglo-montréalais Howard Galganov qui entend transporter sa croisade linguisti-

que à New York la semaine prochaine.

« Rien ne justifie qu'on se rende sur des tribunes étrangères pour publiciser nos problèmes linguistiques et donner l'image d'un pays non civilisé qui prend des mesures extrémistes en matière de langue. Tout le monde sait ici que c'est faux », a dit le ministre Ménard.

Brisant la tradition qui veut que les ministres québécois s'expriment en premier en français, M. Ménard a insisté pour faire sa déclaration en anglais, afin de marquer à qui elle s'adressait.

Aller à Wall Street est contre-productif puisque cela ne contribuera qu'à éloigner des investisseurs potentiels, ce qui est mauvais pour l'économie, a fait valoir le ministre Serge Ménard.

Les droits de la population anglophone ne sont pas menacés au point de causer un boycott d'une ville où des anglophones vivent et essaient de trouver des emplois, a poursuivi le ministre.

M. Ménard s'est élevé contre l'utilisation de termes exagérés, notamment celui de « police linguistique » qu'utilisent les médias anglophones pour désigner les fonctionnaires qui appliquent la Charte de la langue française.

« Le mot police suggère des arrestations et de l'emprisonnement. Ce terme ne trompe personne au Québec, où tout le monde sait qu'on ne risque pas d'emprisonnement pour avoir transgressé la loi sur la langue. Mais ailleurs, on peut croire que nous sommes un pays où on prend des mesures linguistiques draconniennes », a-t-il dit.

## AUDIENCES DU CRTC

**Microcell veut se brancher au réseau d'autres compagnies**

MONTRÉAL (PC) — Aux audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) débutant la semaine prochaine, la compagnie Microcell demandera que lui soient consenties des modalités viables d'interconnexion au réseau des compagnies de téléphone existantes.

Cela constitue une condition pour que Microcell puisse faire son entrée dans le marché des télécommunications locales afin d'offrir aux consommateurs canadiens sa technologie sans fil et intégrée, ont fait valoir les dirigeants de Microcell, hier, au cours d'une séance d'information.

Microcell veut avoir le droit d'interconnecter son réseau à ceux des compagnies de téléphone existantes parce que chaque transporteur tire parti de l'interconnexion qu'il établit avec un autre. Par exemple, Bell profitera de la capacité de donner à ses clients la possibilité de communiquer avec les clients d'un autre réseau.

Microcell estime que ce n'est que justice que chaque transporteur compense

l'autre pour avoir assuré l'acheminement final des appels de ses clients.

Pour la période où la concurrence s'installera, Microcell suggère qu'il n'y ait pas d'échange d'argent entre les compagnies pour les communications en provenance de ses concurrents qu'elles achemineront.

Microcell fait valoir que ce régime a été considéré par d'autres agences réglementaires, semblables au CRTC, comme une formule convenable pour la période de transition précédant la concurrence réelle.

Tandis que Stentor entend exiger de ses concurrents des coûts d'acheminement final, Microcell soutient de son côté que le régime de mutualité est susceptible d'aplanir les obstacles à l'entrée et de garantir l'émergence d'une concurrence locale. La technologie de téléphonie sans fil de Microcell permettra à un client de recevoir des services de voix en plus de disposer d'un moyen de communication mobile multimédia (ordinateur, téléavertisseur, télécopieur, notamment).

# Chez SEARS, 4 DERNIERS JOURS

## DÉJOUÉZ LA TPS\*

sur **TOUS** les tracteurs,  
tondeuses et  
meubles de patio

Sears devra de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre ne s'applique pas aux frais de paiement différé, de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 18 août 1996. Cette offre ne s'applique pas, aux achats par catalogue ou des centres de liquidation.

## RIEN À PAYER

### AVANT 1 AN

avec la carte Sears,  
sur **TOUS**

les gros électroménagers,  
meubles<sup>1</sup>, ens. de matelas,  
tapis décoratifs, machines  
à coudre, aspirateurs<sup>1</sup>  
et appareils électroniques

RIEN À PAYER AVANT AOÛT 1997 sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de paiement différé. Cette offre est en vigueur jusqu'au dimanche 18 août 1996. Renseignez-vous.  
<sup>1</sup>Sauf aspirateur d'atelier, meubles de patio et pour bébé.

## RABAIS 40%

sur **toutes** les  
chaussures de sport  
L.A. Gear<sup>MD</sup> pour  
hommes et femmes

**L.A. GEAR**

## RABAIS 10-25%

sur certains  
coordonnés  
pour la chambre  
Choix de douillettes en formats  
1 pl., 2 pl. ou G 2 pl.,  
juponages et couvre-oreillers.

Le choix peut varier selon les magasins

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 18 AOÛT 1996

dans le limite des stocks disponibles

**SEARS**  
Attendez-vous à plus

Copyright 1996, Sears Canada Inc.

## VALLEYFIELD

Les travailleurs de Goodyear  
ratifient un contrat de... 10 ansLIA LÉVESQUE  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Un des premiers syndicats au Québec à avoir signé une convention collective de longue durée, celui de Goodyear à Valleyfield, vient de ratifier un deuxième contrat de longue durée... cette fois pour 10 ans.

La convention des 1300 travailleurs de l'usine de pneus Goodyear de Valleyfield, syndiqués à la FTQ, sera donc en vigueur jusqu'au 30 juin 2007.

En mars 1993, Goodyear avait été la deuxième grande entreprise, après Sammi-Atlas, syndiquée à la CSN, à signer une convention collective de longue durée. On parlait alors de « contrat social », qui assurait la paix industrielle pour une longue période, une garantie recherchée par les employeurs.

Ces deux pionniers (Sammi-Atlas en 1991) avaient alors été imités par des dizaines d'autres, avec des modalités différentes cependant.

En mai 1995, un an après qu'une loi eut « déplafonné » la durée limite des conventions collectives, pas moins de 152 contrats de plus de trois ans

avaient été signés. Auparavant, les contrats de travail étaient limités à trois ans.

Chez Goodyear, la partie syndicale renonce donc à exercer son droit de grève pendant 10 ans, ainsi que l'employeur son droit de lock-out.

Toutefois, pour les salaires et autres clauses monétaires, la convention sera rouverte dans trois ans, précisait en entrevue M. Yves Caza, secrétaire-archiviste de la section locale 143 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ).

Pour les trois premières années, les augmentations prévues atteignent 9%. Les syndiqués bénéficient également d'une formule d'indexation au coût de la vie, ajustée aux trois mois, ajoutait M. Caza.

Le salaire moyen atteint maintenant

19,07 \$ l'heure, sans compter les primes.

Le syndicat a également réalisé des gains pour le régime de retraite, la formation continue des employés et leur participation à l'organisation du travail, indiquait de son côté le président de la section locale, M. Jean-Yves Bériault. Les clauses normatives, quant à elles, sont négociables en tout temps, notait M. Caza.

Pour l'usine Goodyear de Valleyfield, il s'agit d'un revirement de situation considérable. Il y a à peine quelques années, le climat de travail était très tendu. L'heure était à la confrontation, rapporte M. Caza. En 1990, une menace de mise à pied pesait sur 900 travailleurs. Depuis, les parties ont révolutionné leur façon de faire.

« Ce n'est pas toujours le rêve. C'est sûr qu'on a encore nos petites chicanes internes, mais il n'y a pas de conflit majeur. C'est comme dans un couple. Avant que ça devienne majeur, on s'assoit, on discute et on règle le problème. C'est ça qui fait la différence avec les années 1970. On regarde le problème et on se bat ensemble pour le résoudre », résumait M. Caza.

## Plus riche de 8 millions \$!



Stephen Mihovics a raison de sourire par les temps qui courent. Il a remporté le gros lot de la Lotto super 7 lors du tirage du 9 août. Âgé de 37 ans, M. Mihovics, qui habite Guelph, a l'intention de quitter son emploi de journalier. « J'ai très peu dormi et très peu mangé depuis que j'ai gagné », a-t-il dit après avoir reçu son imposant chèque. Le nouveau millionnaire compte s'acheter une maison, une voiture et un chalet grâce à sa nouvelle fortune. Il veut aussi commencer à voyager à travers le monde.

## EN BREF

Sénateur attaqué  
aux Bermudes

Le sénateur de la Nouvelle-Écosse Don Oliver ne s'est pas montré en public, hier, deux jours après avoir été ligoté et volé, et qu'une femme eut été agressée sexuellement chez lui, aux Bermudes. « On a de la chance d'être encore en vie », a déclaré M. Oliver dans un communiqué émis par son bureau d'Ottawa. Il a été impossible de joindre M. Oliver, qui est âgé de 57 ans, pour obtenir davantage de détails sur l'incident, qui s'est produit à sa maison de Southampton peu avant midi lundi. La police des Bermudes a déclaré que les Canadiens avaient été assaillis dans la maison de M. Oliver par un intrus armé d'un couteau. Après les avoir ligotés tous trois, le voleur s'est livré à des violences sexuelles sur la femme. Puis, après avoir bien mangé et bu, il s'est enfui en emportant un gros montant d'argent, ainsi que des bijoux, des vêtements et d'autres objets de valeur. (PC)

Des affiches  
bilingues en  
Outaouais

Les compagnies Loeb et Loblaw ont décidé d'installer des affiches bilingues dans leurs supermarchés de l'Outaouais. C'est à la suite d'une campagne téléphonique menée par Alliance Outaouais que ces deux compagnies nationales ont révisé leur politique d'affichage dans les magasins de la région. Cette décision a toutefois été très mal accueillie par les représentants des mouvements souverainistes de l'Outaouais qui songent déjà à inviter la population de Hull, de Gatineau et d'Aylmer à boycotter les marchés d'alimentation Loeb et Loblaw. (PC)

L'accident mortel  
aurait pu être évité

À deux reprises, des employés des Lignes aériennes Canadien International Ltée (CAI) auraient pu stopper la séquence des événements qui ont mené à l'accident survenu le 21 janvier 1995 à l'aéroport de Mirabel quand un appareil 737 de Royal Air Maroc a renversé mortellement les trois préposés au dégivrage, révèle le rapport provisoire du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BST) dont la Presse canadienne a obtenu copie. (PC)

Ralentissez à  
New York!

Les Canadiens qui conduisent dans l'État de New York devraient commencer à prendre plus au sérieux les limites de vitesse affichées sur les panneaux de signalisation routière. Un recensement des contraventions émises depuis un an sur la « New York State Thruway » et l'« Adirondack Northway » démontre que les Canadiens en ont reçu d'une partie non négligeable. Les Québécois et les Ontariens ont reçu 15% des 106 263 contraventions émises. (PC)

**LIQUIDATION LÉGENDAIRE**

**Jeep**

**Eagle**

PASSEZ VITE CHEZ VOTRE  
CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE  
PROFITER DE RABAIS FRACASSANTS SUR  
LES JEEP YJ, CHEROKEE, GRAND CHEROKEE  
ET SUR LES EAGLE VISION ET TALON.

MAIS DÉPÊCHEZ-VOUS! LA LIQUIDATION LÉGENDAIRE SE TERMINE LE 30 AOÛT.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

L'offre se termine le 30 août 1996. Jusqu'à épuisement des stocks. Détails chez les concessionnaires participants.

# LE MONDE

BOSNIE

## Zagreb et Sarajevo sacrifient l'enclave croate

GENÈVE (d'après AP et AFP) — Le président bosniaque Alija Izetbegovic et son homologue croate Franjo Tudjman ont signé, hier à Genève, un accord visant à démanteler l'entité croate de Bosnie avant la fin du mois et doter la fédération croato-musulmane d'institutions communes.

À côté de cet accord, les présidents bosniaque, croate et serbe, réunis autour du secrétaire d'État américain Warren Christopher, ont signé une déclaration dans laquelle « tous les participants renouvellent leur engagement commun pour l'entière application des accords de Dayton ».

Les trois présidents assurent également de leur volonté de permettre des élections libres et de garantir la liberté de mouvement des personnes à travers le pays et l'accès aux médias.

Enfin, ils rappellent que les personnes « inculpées pour crimes de guerre ne participeront pas de quelque façon que ce soit au scrutin » et insistent sur le fait que « l'arrestation de toutes les personnes inculpées demeure un objectif important ». Le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et son chef militaire Ratko Mladic, tous deux inculpés pour crimes de guerre et crime contre l'humanité, sont toujours en liberté.

### TENSIONS APAISÉES

À un mois des élections en Bosnie, Warren Christopher qui avait réuni les présidents bosniaque, croate et serbe à Genève a donc atteint son objectif: apaiser les tensions au sein de la Fédération croato-musulmane, perçue comme une menace pour le bon déroulement des accords de Dayton.

Créée en 1994, la Fédération croato-musulmane, qui contrôle 51% du territoire de Bosnie-Herzégovine, ne possédait pas d'institutions fédérales et n'avait pas de réel pouvoir.

Selon le texte de l'accord, la dissolution de l'entité croate de Bosnie, l'Herceg-Bosna, installée dans l'ouest de la Bosnie, doit être entamée immédiatement et achevée avant le 31 août.

De son côté, le gouvernement bosniaque, qui réclamait cette dissolution, s'engage à abandonner son autorité à la Fédération croato-musulmane dans les mêmes délais.

Le nouveau conseil de Mostar, composé de Croates et de Musulmans bosniaques, ennemis voici peu, a été élu hier un maire croate, Ivan Prskalo. Le maire adjoint, Safet Oricevic, est un Musulman.

Les deux hommes ont été élus à bulletins secrets à lors de la 1re réunion du conseil consécutive au règlement d'une crise qui compromettait l'ensemble du plan de paix en Bosnie.

Musulmans et Croates sont parvenus la semaine dernière à un accord sur les institutions de Mostar que les seconds refusaient de reconnaître depuis les municipales du 30 juin, dont ils contestaient la régularité.

Le différend menaçait à la fois l'alliance des deux communautés locales et les élections nationales prévues le 14 septembre en Bosnie.

## Oeuvre d'art décorée



La Quadriga, cette fameuse sculpture qui coiffe la toute fameuse porte de Brandebourg, à Berlin, ne sera pas tout à fait la même lors des prochains jours, l'artiste grec Jannis Markopoulos l'ayant « agrémentée », le temps d'une exposition, de 200 fils de plastique d'une longueur totale de 50km.

## Bob Dole couronné

SAN DIEGO, Californie (d'après AFP et AP) — L'ancien sénateur du Kansas Bob Dole, 73 ans, a été officiellement investi hier soir candidat du parti républicain à la Maison Blanche par la convention nationale réunie à San Diego.

Le « ticket » républicain composé de Bob Dole et de Jack Kemp, un ancien ministre du président George Bush, affrontera le 5 novembre prochain le président démocrate Bill Clinton et le vice-président Albert Gore.

Tout à tour, les 50 États ont voté par ordre alphabétique en faveur du « prochain président des États-Unis ». Le Nevada devait faire franchir à Bob Dole la barre des 996 voix nécessaires pour s'assurer de la nomination, mais usant d'un artifice de procédure, l'État s'est abstenu, créant un moment de confusion.

Tous les autres États se sont ensuite à leur tour abstenus, pour donner au Kansas, État natal de Bob Dole et dernier à se prononcer, le privilège de lui donner la majorité des 990 délégués. Bob Dole fera sa première apparition devant la convention de San Diego aujourd'hui pour accepter sa nomination dans un discours retransmis sur toutes les chaînes de télévision.

Le « ticket » républicain est actuellement nettement devancé dans tous les sondages par Bill Clinton. La tenue de la convention et la sélection de Jack Kemp comme co-listier ont cependant permis à Bob Dole de combler une partie de son déficit. Un sondage publié hier dans le San Diego Tribune lui donnait 12 points de retard alors qu'il en accusait une vingtaine il y a une semaine.

Au 3e jour de l'événement, la direction du parti pouvait également se permettre un soupir collectif de soulagement, ayant réussi à projeter une image de modération et d'unité face aux factions de l'extrême droite, maintenues à l'écart de la tribune.

Le seul rival en lice de M. Dole, Pat Buchanan, chef de file de la droite républicaine, s'est officiellement désisté et a apporté son soutien à M. Dole lundi au premier jour de la convention, appelant ses partisans à « une trêve » pour faire battre le candidat démocrate et président sortant, Bill Clinton.

Le ralliement tardif de M. Buchanan, qu'il a justifié par le besoin de faire pression sur le parti pour qu'il adopte un programme particulièrement conservateur, et le souvenir d'un discours très dur prononcé devant la convention en 1992, ont incité la direction à le tenir à l'écart, malgré ses trois millions de voix obtenues aux primaires.

Le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, qui fut le maître d'oeuvre de la prise du Congrès par les républicains en 1994, mais qui est depuis perçu comme un « dur », en raison de ses appels répétés à une « révolution conservatrice », a lui aussi fait patte de velours mardi dans son discours devant la convention.

M. Gingrich, officiellement président permanent de la convention républicaine, n'a pris qu'une seule fois la parole devant les délégués et a même évité de parler du « Contrat avec l'Amérique », le programme de 10 propositions de loi que les républicains avaient promis d'appliquer après leur victoire au Congrès en 1994.

## Spinola inhumé au Portugal



Les funérailles nationales du maréchal de Spinola décédé mardi à l'âge de 86 ans ont été célébrées hier matin à Lisbonne. D'anciens partisans et adversaires du maréchal durant les guerres coloniales, sont venus aux côtés d'un grand nombre d'anciens combattants rendre un dernier hommage à Spinola, figure essentielle de la « révolution des oeilllets » d'avril 1974.

EN BREF

### Médecin mécontent

Le médecin d'une Britannique enceinte de huit foetus a déclaré hier qu'il l'avait prévenue que, si elle donnait encore des interviews, il cesserait de la soigner. Le gynécologue Kypros Nicolaides a indiqué que Mandy Allwood, 31 ans, s'était inclinée bien qu'elle ait signé un lucratif contrat autorisant le journal à grand tirage *News of the World* à raconter son histoire. « Elle ne donnera plus aucune interview à *News of the World* ou à quiconque d'autre », a assuré le Dr Nicolaides. Le journal a pour sa part publié un communiqué affirmant que la jeune femme maintient les dispositions prises avec lui. Il ne précise pas comment il fera pour couvrir l'histoire de cette grossesse multiple. Allwood a conçu des octuplés pour avoir eu des relations sexuelles trop tôt après un traitement pour stimuler la fertilité. Son médecin estime que pour qu'une partie des bébés puissent survivre, un avortement d'une partie des foetus s'imposait. Mais la jeune femme, déjà mère d'un enfant, refuse cette solution. Le Dr Nicolaides a déclaré avoir vu sa patiente mardi et que la grossesse, qui remonte à 13 semaines et demie, se déroulait normalement. (Reuter)

## Tchéchénie: Lebed évince Tchernomyrdine

MOSCOU (d'après AFP, AP et Reuter) — Le général Alexandre Lebed doit repartir aujourd'hui pour la Tchéchénie armée de pouvoirs spéciaux obtenus hier du président Eltsine pour mettre fin au conflit avec les indépendantistes.

Alors qu'une trêve négociée à l'initiative du général Lebed était globalement respectée hier dans la capitale tchéchéne Grozny, le président Eltsine a signé un décret octroyant de larges prérogatives à son nouveau représentant pour la Tchéchénie.

Selon la présidence russe, ce décret transfère la direction du règlement du conflit tchéchéne au Conseil de sécurité dirigé par le général Lebed. Cette direction était jusqu'ici assurée par une commission gouvernementale dirigée par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, dissoute par l'oukaze présidentiel.

Le décret souligne notamment que la « ligne engagée lors des pourparlers de paix de Moscou et Nazran » doit se poursuivre. Lors de ces pourparlers,

les représentants du gouvernement russe s'étaient engagés à retirer les troupes russes de Tchéchénie d'ici la fin août et à lever les barrages militaires à l'origine de nombreuses confrontations sur les routes tchéchénes.

Le porte-parole du général Lebed, Alexandre Barkhatov, a aussi indiqué que le décret prévoyait la création d'un « état-major opérationnel » auprès du général Lebed pour lui permettre de « coordonner l'action des structures de force » en Tchéchénie.

### NOUVEL ÉTAT-MAJOR

Cet état-major réunira le chef d'état-major de l'armée russe, le chef d'état-major des forces de l'Intérieur, des troupes des garde-frontières ainsi que les premiers adjoints au directeur des Services de sécurité (FSB, ex-KGB) et au ministre des Situations d'urgence, selon M. Barkhatov cité par l'agence Interfax.

Juste avant l'annonce de la publication de ce décret, M. Lebed a indiqué dans un entretien à ICNN qu'il retournerait aujourd'hui en Tchéchénie pour y rencontrer les commandants russes sur le terrain et « renforcer » la trêve observée hier à Grozny pour la 1re fois depuis l'attaque des indépendantistes sur Grozny le 6 août.

Cette trêve a été négociée par le commandant des forces russes en Tchéchénie Konstantin Poulikovski et le chef de l'état-major indépendantiste Aslan Maskhadov après un premier voyage du général Lebed en Tchéchénie dans la nuit de dimanche à lundi, au cours duquel il a rencontré M. Maskhadov.

Le général Poulikovski a indiqué hier soir qu'un accord formel de cessez-le-feu n'a toutefois pas pu être atteint en raison selon lui de l'insistance des indépendantistes à « considérer le territoire de la Tchéchénie comme extérieur à la Russie ».

« Il faut que les deux parties sauvent la face »

« Après cela, j'ai été obligé de cesser les discussions et d'exprimer mon mécontentement », a déclaré le commandant à la télévision russe RTR. Il a cependant indirectement reconnu qu'un engagement non formel de cessation des hostilités avait été pris, puisqu'il a affirmé qu'il avait été « violé » hier par les indépendantistes à plusieurs reprises.

Dans son entretien à CNN, M. Lebed, a estimé qu'une solution qui permette tant aux Russes qu'aux indépendantistes de « sauver la face » pouvait être trouvée.

### CERCLE VICIEUX

« Nous sommes dans un cercle vicieux », a-t-il déclaré. Après tous les morts et les blessés, « pouvez-vous imaginer les Tchéchénes disant d'eux-mêmes qu'ils restent au sein de la Russie ? Ce serait un suicide pour eux, et en même temps ils n'ont pas le choix. C'est pour cela qu'il faut que nous cherchions et que nous trouvions, une solution qui sauve la face des

deux parties, une solution où personne ne gagne, personne ne perd. »

M. Lebed a aussi précisé qu'il rencontrerait aujourd'hui en Tchéchénie des commandants russes sur le terrain et le chef du gouvernement tchéchéne pro-russe, Dokou Zavgajev.

Cette dernière rencontre risque d'être houleuse, M. Lebed ayant remis en cause la légitimité de M. Zavgajev.

Le général s'est en effet prononcé sur CNN pour de nouvelles élections locales en Tchéchénie, permettant de désigner selon lui un gouvernement « qui a de l'autorité, qui est accepté et respecté par le peuple ».

Le gouvernement de M. Zavgajev est rejeté par les combattants indépendantistes ainsi que par une grande partie de la population tchéchéne, qui a boycotté les élections locales organisées pour officialiser son pouvoir en décembre 1995 et en juin dernier.

Lors des pourparlers de Nazran, M. Zavgajev était apparu comme l'un des principaux obstacles à la paix en Tchéchénie.

# EXPO-TANGUAY

## L'événement qui frappe!

AUCUNS FRAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE



**RECEVEZ 200\$**  
EN CERTIFICAT CADEAU\*\*

Avec tout achat d'un mobilier **ELRAN** \*\* (4 sièges)

**el ran**

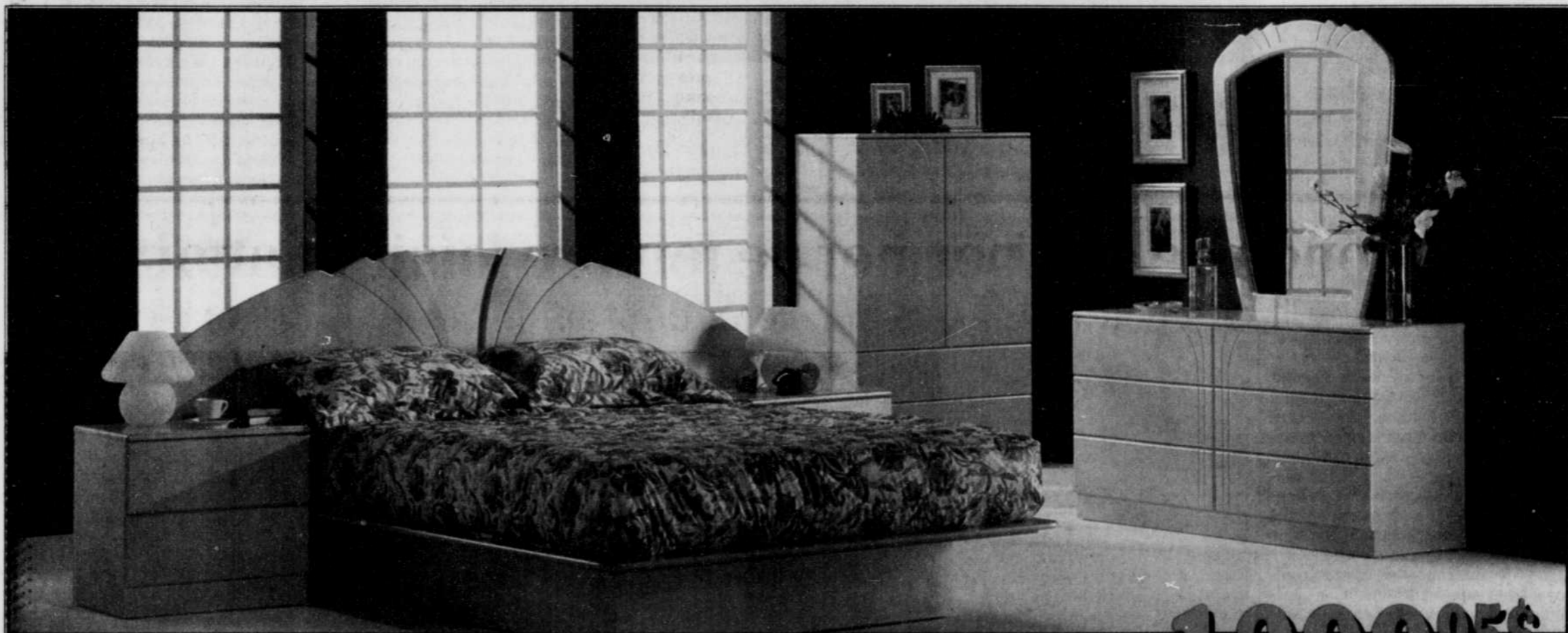
Choix de tissus

Fauteuil: 519\$

Sofa: 999\$

Causeuse-console: 1089\$

**859\$**  
Causeuse



**qualité**  
**ideal**

Fini laqué

Plateforme en sus 259\$

**1299<sup>95</sup>\$**  
6 morceaux



**SIMMONS**  
Modèle Caresse à ressorts

**Garantie 10 ans**

Matelas 39"

**239\$**

Cour. 299\$

Matelas 54"

**309\$**

Cour. 389\$

Matelas 60"

**349\$**

Cour. 439\$

\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.  
\*\* Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.  
\*\*\* Cartes de crédit acceptées.

# TANGUAY

**OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17H00**

**7 MAGASINS, Plus de 300 500 pieds carrés de meubles, d'électroménagers et d'électronique.**

**LÉVIS:**

5720, boul. Étienne-Dallaire  
(418) 833-4511

**BEAUPORT:**

535, boul. Ste-Anne  
(418) 667-6282

**LES SAULES:**

Carrefour Les Saules  
5150, boul. de l'Ornière  
(418) 871-4411

**TROIS-RIVIÈRES:**

2200, boul. des Récollets  
(819) 373-1111

**POINTE-AU-PÈRE:**

822, boul. Sainte-Anne  
Cité de Rimouski  
(418) 725-4411

**CHICOUTIMI:**

1990, boul. Talbot  
(418) 698-4411

**RIVIÈRE-DU-LOUP:**

245, Hôtel-de-Ville  
(418) 867-4711